



100 FCFA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1796 LUNDI 5 AOÛT 2013

Justice

Le procès sur le 4 mars s'ouvre demain

Les vingt-trois accusés dans l'affaire du 4 mars, relative à l'explosion, en 2012, d'un dépôt de munitions des Forces armées congolaises à Mpila, seront demain face à la justice pour répondre des actes qui leur sont reprochés.

Dix jurés, dont six titulaires et quatre suppléants devant siéger

aux côtés des juges professionnels ont prêté serment, vendredi dernier, à la Cour d'appel de Brazzaville, en présence des avocats de la défense. Le procès sera radiodiffusé. Un procès tant attendu, au regard de la polémique soulevée par cette tragédie, dans laquelle 283 Congolais avaient perdu la vie, de

nombreux autres blessés, sans compter des sans abri, ainsi que d'importants dégâts matériels. Parmi les accusés figurent des officiers supérieurs de l'armée au nombre desquels, l'ancien secrétaire général adjoint du Conseil national de sécurité, le colonel Marcel Ntsourou.

Page 3



Le Palais de justice de Brazzaville

Présidentielle malienne

Duel final Ibrahim Boubacar Kéïta-Soumaïla Cissé



Ibrahim Boubacar Kéïta

Après un premier qui s'est déroulé sans trop de problèmes, les Maliens retourneront aux urnes le 11 août pour départager Ibrahim Boubacar Kéïta, dit IBK et Soumaïla Cissé, les deux challengers qui ont recueilli respectivement 39, 2% et 19, 4%, le 28 juillet. Les états-majors des deux camps recherchent des ralliements parmi les candidats malheureux du 1er tour, avec un discours rassurant pour le mieux placé et des appels à l'amélioration des opérations de vote pour son vis-à-vis qui a dénoncé des dysfonctionnements et des fraudes. Quel que soit l'élu, le futur président malien devra affronter de nombreux défis, dont en premier lieu, celui de la cohésion nationale.

Page 7



Soumaïla Cissé

INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Une mission ministérielle d'inspection à Djambala et Oyo

Quelques travaux de finition et des aménagements nécessaires sont en cours au stade de Djambala, qui abritera, le 15 août prochain, la Coupe du Congo de

football, édition 2013. Doté de 7000 places, cet établissement sportif est pour ce qui concerne l'aire de jeu, déjà terminée, aussi grand que le stade Alphonse Massamba-Débat de Brazzaville. Le ministre des Sports et de l'éducation physique, Léon Alfred Opimbat a touché la réalité du doigt dans le chef-lieu du

département des Plateaux, avant de se rendre à Oyo, dans la Cuvette visiter le gymnase de cette localité du bord de l'Alima, hôte de la Coupe d'Afrique des Nations de handball du 22 août au 9 septembre. Ici également les travaux de mise aux normes sont avancés.

Page 16

BOUENZA

Le président Denis Sassou N'Guesso lance le projet Eau Pour Tous à Kingoma

En séjour de travail dans les départements de la Bouenza et du Niari, le président Denis Sassou N'Guesso a officiellement lancé, samedi, le projet Eau Pour Tous à Kingoma, une localité située près du chef-lieu Madingou, dans la Bouenza.

Il s'agit d'une expérience de construction de 4000 forages d'eau dans 2000 villages du Congo fonctionnant à base de l'énergie solaire. Les travaux seront exécutés par la société brésilienne Asperbras, déjà présente au Congo, où elle développe la zone industrielle de Maloukou dans le district d'Igné. Le coût du projet financé par le gouvernement congolais est d'un peu plus de 192 milliards pour une durée de 3 ans.

ÉDITORIAL

Priorité

Page 2

ÉDITORIAL

Priorité

Alors que Djambala s'apprête à accueillir les plus hautes autorités de la République pour fêter le cinquante-troisième anniversaire de notre indépendance, il n'est pas inutile de rappeler que l'agriculture est et doit demeurer la première des priorités gouvernementales. Situé dans une région qui compte parmi les plus fertiles du Congo, le chef-lieu des Plateaux est bien placé pour évaluer l'ampleur de ce défi: s'il parvient, en effet, à aménager ses routes et ses chemins, s'il réussit à se doter des matériels nécessaires pour cultiver la terre, s'il forme les agriculteurs et les éleveurs qui sauront exploiter au mieux ce vaste capital naturel il deviendra à coup sûr l'un des greniers du Bassin du Congo.

Encore faut-il que toutes les forces vives du département se mobilisent dans ce sens afin que la génération à venir cesse de considérer Brazzaville ou Pointe-Noire comme des eldorados et se prépare à vivre là où elle est née. Ce qui est loin d'être aujourd'hui le cas puisque les grandes villes fonctionnent toujours comme des aimants, attirant vers elle une foule de jeunes qui se trouvent très vite coupés de leurs racines et perdus dans la jungle urbaine.

Ce que doivent comprendre les responsables locaux et départementaux c'est qu'il ne suffit pas, pour éviter l'émigration interne, d'aménager des voies de communication, de construire des écoles et des centres de santé, d'apporter les équipements nécessaires pour cultiver la terre ou exploiter la forêt. Il faut aussi créer des conditions de vie individuelles et collectives attrayantes, qui permettent à chacun de vivre dans le confort et la quiétude. En commençant, bien sûr, par la sécurité sans laquelle il n'est pas de liberté possible.

Dans cette grande affaire il va de soi que les conditions matérielles doivent être réunies de telle façon que les familles ne soient pas tentées de fuir le lieu où elles sont nées. Mais il est tout aussi essentiel de faire en sorte que les spectacles, la culture, le sport, l'information, les moyens modernes de communication permettent à chacun de rester en prise directe avec la société et avec le reste du monde.

Attention donc à ne pas négliger ce qui paraît aujourd'hui secondaire et qui se révélera demain déterminant.

Les Dépêches de Brazzaville

EX-COMBATTANTS COCOYES ET MAMBAS

L'Upads s'interroge sur leur adhésion au PCT

Au cours d'une cérémonie présidée récemment par le ministre Pierre Mabiala à Dolisie, de nouveaux ex-combattants ont marqué leur adhésion au Parti congolais du travail (PCT). Ce geste « politique » laisse perplexe l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads).

La réaction de l'Upads est contenue dans une déclaration publiée à la suite de la création de la Dynamique pour la paix, une association d'ex-combattants. Créée le 27 juillet à Dolisie, cette mutuelle réunit trois-cents cinquante Cocoyes et Mambas de guerre. Ces ex-combattants, ayant servi le président Pascal Lissouba de 1992 à 1997, ont décidé d'adhérer unanimement au PCT. L'Upads s'interroge sur cette opération d'enrôlement alors que ces ex-combattants ont été abandonnés par le pou-

voir depuis plus d'une décennie. « *Le Niari avait adhéré à la paix sans arrière-pensée, et les faits ont démontré que la paix s'est effectivement enracinée dans cette partie du pays depuis 2000. La paix n'est plus une conquête dans le département du Niari, mais une réalité qu'il sied de capitaliser par la création d'emplois sains. Toute perturbation de cette paix chèrement acquise relèverait d'une volonté exclusive du pouvoir* », peut-on lire dans la déclaration de l'Upads. Précoc-

cupé par le sort de ces jeunes, le parti de l'ex-président est étonné de la volonté soudaine du pouvoir de regrouper ces jeunes autour d'une association pour la paix. Selon les termes de cette déclaration, ces pratiques d'un autre âge procèdent d'une volonté délibérée de créer des troubles dans le Niari. L'Upads y voit une manœuvre d'instrumentalisation d'une jeunesse désabusée par des promesses jamais tenues et condamnée au chômage endémique.

Josiane Mambou-Loukoula

VIE DES PARTIS

Les femmes du PCT organisent une marche

Cette grande marche sportive du 3 août à Brazzaville visait à exprimer l'adhésion des femmes à la tenue de leur congrès constitutif du 7 au 10 août.

Du rond-point Moungali au stade Saint-Denis à Mpila, en passant par les avenues de la Paix et de France, la marche a mobilisé plusieurs centaines de militantes du PCT. Elle a été initiée par Inesse Elenga Ingani, soutenue par Esther Ngayama, présidente du comité d'organisation du congrès, et Arlette Soudan Nounaut. Il s'agissait d'abord de sensibiliser l'opinion à la tenue de leur congrès, du 7 au 10 août au palais des Congrès. À l'issue de ces assises, une nou-

velle organisation féminine, jugée plus rassembleuse, efficace et stratégique verra le jour, conformément aux décisions prises au sixième congrès extraordinaire de leur parti. « *Cette marche, pour nous, est l'expression de l'engagement et de la détermination des femmes à se mobiliser et s'investir pour la mise en œuvre des recommandations du sixième congrès extraordinaire de notre parti, qui avait décidé de la mise en place d'une organisation unique des femmes* », a dit le secrétaire général du PCT, Pierre Ngolo, qui a salué l'initiative et promis aux femmes le soutien du parti. À travers cette marche

sportive, les femmes ont aussi voulu exprimer leur soutien indéfectible au président Denis Sassou N'Guesso. « *Nous les femmes, nous voulons montrer à travers cette marche, que nous sommes déterminées à porter le PCT comme une femme porte son enfant jusqu'à son terme, et comme le PCT n'a pas de terme, nous portons le président Denis Sassou N'Guesso jusqu'à la fin de sa mission* », a indiqué Inesse Elenga Ingani. De nombreux responsables du PCT ont assisté les femmes dans cette démarche. Entre autres : Pierre Ngolo, secrétaire général de ce parti ; Gabriel Oba Apounou et Serges Michel Odzoki.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétaire : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Genvais Kitina, Thierry Nounougou
Service Société : Parfait Wilfried Doumiana (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Romonique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Coordonnateur : Jules Tambwe Itagali
Politique : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa
Société : Lucien Dianzenza
Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpara

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris
Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétaire : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiabi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Adhhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngonu

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispian Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagalericongogo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242)05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)
38 rue Vaneau 75007 Paris
Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

AFFAIRE DU 4-MARS

Le procès s'ouvre le 6 août à Brazzaville

Le tirage au sort des dix jurés s'est déroulé le 2 août au palais de justice de Brazzaville. Au total, six titulaires et quatre suppléants vont siéger aux côtés des juges professionnels. Ils ont prêté serment devant vingt des vingt-trois personnes incarcérées à la maison d'arrêt depuis plus d'un an dans le cadre de cette affaire.

Le procès tant attendu est inscrit à l'ordre du jour de la session criminelle de la Cour d'appel de Brazzaville qui s'ouvre le mardi 6 août prochain. Cette session, ouverte au public, sera retransmise en direct sur certaines chaînes de radio et de télévisions. Elle examinera également d'autres affaires à caractère criminel. Prélude à ce rendez-vous judiciaire, le président de la Cour d'appel de Brazzaville, Mathurin Bayi, a installé les dix jurés dans leurs fonctions au cours d'une audience qui s'est tenue le vendredi 2 août, en présence des avocats de la défense. Dans son réquisitoire, le procureur général près la Cour d'appel de Brazzaville, Corneille Moukala-Moukoko, a précisé que le rôle des jurés consistera à mener activement les débats, à rechercher les preuves aux côtés du premier président de cette juridiction, en mettant leur savoir et leur intelligence en œuvre pour la manifestation de la vérité. Il a aussi rappelé que le

serment contenu dans l'article 255 du Code de procédure pénale précise à l'endroit des jurés leurs obligations d'attention, d'impartialité et de respect du secret des délibérations, même après la cessation des fonctions de juré. « *La formation du jury de jugement de la Cour criminelle en audience publique est une disposition capitale, et le serment des jurés est une formalité substantielle qui doit, à peine de nullité, être accomplie avant l'ouverture des débats* », a-t-il souligné. Selon lui, la procédure que les jurés vont mener repose sur trois principes : l'oralité, la publicité et la contradiction. Le caractère d'oralité de la procédure de jugement découle, a-t-il expliqué, du principe d'intime conviction qui est à la base de l'activité du juge répressif. Il a également indiqué que le juge ne doit former son opinion que d'après les preuves qui ont été directement et immédiatement soumises aux débats. « *L'intime conviction, c'est l'élément fondamental qui distingue le siège du parquet. À l'origine, les détracteurs du système de l'intime conviction disaient que la notion est fondée sur le jugement par des citoyens ignorant les choses du droit qui se prononcent par oui ou non avec pour seul guide leur conscience, pour seule lumière*

leur raison, et n'ont pas à motiver leurs décisions », a ajouté Corneille Moukala-Moukoko, indiquant que l'intime conviction est l'attitude que doit adopter le juré qui doit s'interroger, rechercher, dans la sincérité de sa conscience, quelle impression ont fait, sur sa raison, les preuves rapportées contre l'accusé et les moyens de sa défense.

Le procureur général est la bête noire des avocats de la défense

Le juge et le juré doivent, a-t-il indiqué, répugner profondément à condamner s'ils ne sont pas convaincus de la commission de l'infraction par telle ou telle autre personne. Car c'est à ce niveau qu'intervient la notion de présomption d'innocence chère aux défenseurs des droits de l'homme et dans laquelle s'enracine le doute préalable du juge qui ne peut être vaincu que par la preuve loyalement et contradictoirement débattue devant lui. « *Votre département est certes celui de la justice, mais également celui des droits humains. Le parquetier représente, lui, la société et agit à l'audience en son nom. Il est le principal accusateur qui doit démontrer, preuves à l'appui, la commission des infractions par tels ou tels accusés.*

Sachez que le procureur général est la bête noire des avocats de la défense qui doivent coûte que coûte sauver la tête de leurs clients », a rappelé le procureur général. S'agissant de la publicité des débats à l'audience, il a déclaré que

de la magistrature assise, donc ayant pour fonction principale de juger les affaires à vous soumises à l'occasion de cette session criminelle, vous serez soumis au principe d'indépendance qui domine l'organisation des juridictions

À la demande du président de l'audience, deux des vingt-trois accusés ont pris la parole pour exprimer leur inquiétude sur la qualité de certains jurés qui pourraient avoir des comptes à rendre à l'un des inculpés. Le colonel Marcel Ntsourou s'est exprimé à cette occasion. « *Nous avons fait la guerre dans ce pays, particulièrement dans la zone du Niari, de la Bouenza, du Pool. Il y a des gens qui ont perdu des parents et subi des dommages. S'il y a ceux qui se retrouvent dans ce cas, je préfère qu'ils se retirent parce qu'ils peuvent nourrir certains sentiments contre nous. C'est à vous de demander mais j'en fais un problème spécifique. Ils jugeront en leur âme et conscience.* »

c'est une formalité essentielle des procédures d'audience qui est, à n'en point douter, une sérieuse garantie tant pour le justiciable que pour la Cour. Quant à la contradiction, il a dit qu'elle était le trait le plus capital dans la procédure. Les parties sont présentes aux débats, produisent leurs preuves et combattent librement les preuves des adversaires. Chaque accusé a le droit d'être assisté par un avocat. Cette assistance est même obligatoire devant la Cour criminelle, et les indigents qui ne peuvent s'offrir les services d'un avocat se le feront commettre d'office par le président. « *En votre qualité de jurés, élément non professionnel mais faisant partie intégrale*

répressives. Votre indépendance sera manifestée vis-à-vis du gouvernement, vis-à-vis des autres pouvoirs et autorités judiciaires intervenant dans le procès pénal, mais aussi à l'égard des justiciables », a martelé Corneille Moukala-Moukoko, précisant qu'il était strictement prohibé aux jurés de manifester prématurément leur opinion afin de garantir leur impartialité et empêcher une influence illégitime sur les autres.

En rappel, les explosions du 4 mars 2012 à Brazzaville avaient, selon les sources officielles, tué 283 personnes et causé de nombreux dégâts matériels.

Parfait Wilfried Douniama

LE FAIT DU JOUR

Pierre Mabiala : des points...

À la tête du ministère des Affaires foncières et du domaine public dont il a la charge depuis quatre ans, Pierre Mabiala s'est donné une réputation diversement interprétée. Une réputation, mais aussi cette image d'homme en blouse, sombre enfoncé dans le crâne, qu'il affectionne lorsqu'il descend sur le terrain : « *Attention, il va lancer ses Caterpillar !* », se prend-on à douter, chaque fois qu'il est en « exercice ».

Pour les uns, ce ministre dépositaire d'un attribut qui se recoupe avec l'ordre public est un casseur injuste, qui s'en prend aux plus petits, presque aux pauvres, en brisant les murs de maisons construites, d'après lui, là où il ne fallait pas. Pour les autres, dans un environnement où la démission et le laisser-aller prennent corps et s'enracinent, en voilà un qui a le courage et la volonté de remplir sa tâche sans atermoier. Comme dans toute action

d'intérêt public, eh bien, Pierre Mabiala a ses détracteurs et ses admirateurs.

Passons ce cap de l'action gouvernementale sur laquelle nous ne fondons pas de conclusion pour évoquer un sujet qui a défrayé la chronique ces derniers jours et sur lequel, sous reverse d'en quantifier la pertinence, Pierre Mabiala a dû marquer des points. Le 27 juillet, en effet, le ministre des Affaires foncières et du domaine public a pris l'opinion à témoin avec la création par d'anciens miliciens Cocoyes et Mambas d'une « Dynamique pour la paix ». Une mutuelle au sein de laquelle ces ex-combattants du bord du président Pascal Lisouba pendant la guerre du 5 juin 1997 comptent investir leurs énergies positives, conscients, ont-ils eux-mêmes déclaré, d'avoir été « *manipulés, abusés et laissés pour compte* ».

Non seulement cette reddition,

au sens noble du terme, s'est déroulée à Dolisie, chef-lieu du département du Niari, considéré comme l'une des places fortes de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale, mais le nombre de ces ex-guerriers de « bonne volonté », 343 au total, montre que l'adhésion au message de paix a été largement partagé parmi eux. Adhésion à la paix, mais c'est bien évidemment aussi un cri du cœur de ces derniers en direction des pouvoirs publics, chargés en tant que tels, de gérer le passif de tous les conflits armés que le Congo a connus dans les décennies écoulées.

En supervisant la création de ce mouvement impliquant d'anciennes milices partisans, Pierre Mabiala a certainement puisé dans un fonds mêlant activité politique et solidarité fraternelle. Député, puis sénateur, puis encore député de Makabana (Niari), cet ancien de l'Union de la jeunesse socialiste congolaise qui a

accédé au Comité central du Parti congolais du travail lors du congrès extraordinaire tenu en 2011, est aussi originaire du Niari. Mais, quelle que soit l'appréciation que l'on aura de l'acte qu'il vient de poser à Dolisie, ville qui attendait, ce qui est vrai, de recevoir le président de la République, en visite de travail dans le Niari et la Bouenza, le constat qui saute aux yeux est le suivant : il y avait encore des ex-miliciens à réinsérer dans la vie active.

Devant une telle initiative qui pourrait en appeler tant d'autres, les ex-miliciens concernés, ou ceux qui hésitent à se reconvertir, dans le Niari ou ailleurs, devraient prendre conscience de ce que le salut pour eux-mêmes, pour leurs familles et pour le pays réside dans la disponibilité de chacun à apporter sa pierre à l'édification nationale. En espérant que le geste de Dolisie fera des émules !

Gankama N'Siah

PME

Des artisans congolais en formation

Faciliter l'éclosion de l'artisanat congolais, tel est le but de cette formation professionnelle annoncée, le 31 juillet, par la ministre des Petites et Moyennes Entreprises (PME) et de l'Artisanat, Yvonne-Adélaïde Mougany.

Impressionnée par la qualité des objets d'art réalisés par les artisans et par leur professionnalisme, Yvonne Adélaïde Mougany a pris cet engagement d'organiser une formation à l'attention des artisans du Congo. Depuis quelques jours en effet, ces derniers sont réunis à l'Agence nationale de l'artisanat, à Brazzaville, dans le cadre d'une exposition.

Résolument engagée pour l'éclosion du secteur de l'artisanat au Congo, la ministre qui tient à développer le volet formation, a précisé que la série de formations à l'endroit des artisans vient en complément de celle déjà reçue par un échantillon de femmes en Chine, dans la filière broderie. « Il y a né-



cessité d'encadrement, d'une formation ciblée pour que les artisans améliorent la qualité des produits ainsi que le design, car c'est le design qui permet d'attirer les clients, notamment les acheteurs professionnels », a-t-elle déclaré. Dans sa vision, il s'agit de renforcer les capacités profession-

nelles des artisans afin qu'ils améliorent positivement leurs prestations et deviennent professionnellement plus compétitifs et capables d'attirer les acheteurs professionnels. Pour Yvonne Adélaïde Mougany : « Il faut qu'on se fixe pour objectif d'avoir des produits qui seront présentés aux acheteurs professionnels lors du prochain salon de Ouagadougou, réservé uniquement aux artisans professionnels ».

Au cours de cette visite, la ministre a relevé des progrès substantiels dans la plupart des filières, notamment dans les domaines de la broderie, de la bijouterie, de la céramique ainsi qu'au niveau des produits agroalimentaires, précisément les confitures. Par ailleurs, la ministre des PME a affirmé vouloir tout mettre en œuvre pour que le projet du village artisanal envisagé par le gouvernement soit effectif. Ce village sera pour les artisans un cadre approprié de travail. Pendant cette visite, la ministre des PME était accompagnée de sa collègue en charge de la promotion de la femme, Catherine Embondza-Lipiti.

Firmin Oyé

PÊCHE

Le Congo acquiert deux navires

« Alima » et « Likouala », c'est ainsi qu'on a débaptisés ces deux nouveaux navires en provenance de France. Le déplacement que le ministre Bernard Tchibambelela a effectué sur Pointe-Noire, le 1er août, lui a permis de les réceptionner au port autonome.

Mais selon le ministère de la Pêche et des ressources halieutiques, la réception officielle se fera à Brazzaville où ils vont être acheminés par voie ferroviaire avant d'atteindre leur destination finale que sont les départements de la Likouala et de la Cuvette. Ici comme là-bas, ils seront opérationnels après obtention du certificat de navigabi-

lité. À Pointe-Noire, le ministre a pu apprécier les caractéristiques de ces deux engins : une longueur de 10,80 mètres, une largeur de 3 mètres, un creux de 60 centimètres, un poids à vide de 1,8 tonne, une capacité de charge de 4 tonnes (pouvant monter à 6 tonnes), un tirant d'eau de 40 centimètres, une surface de pont de 27 mètres carrés, une autonomie de 200 milles à 20 nœuds, une vitesse maximum de 27 nœuds et une motorisation de 250 CV. Les deux navires, « Alima » et « Likouala », sont dotés d'un réservoir de carburant de 400 litres, un convertisseur électrique, une pompe à eau, un groupe froid, une chambre frigorifique, un vire-filet, une centrale hydraulique... Ils sont aussi équipés

de bancs de poissons, les troncs d'arbre, les épaves ou les rochers.

« Alima » et « Likouala » ont été construits par la société française soumissionnaire, Atlantic Pêche & Aquaculture, à qui le marché avait été attribué. Ces bateaux destinés à la pêche continentale, dont la construction a duré six mois, ont la particularité d'avoir une coque en aluminium spéciale et prévue pour les eaux salées, avec un fond plat qui leur permettra de naviguer même en période d'étiage. « Nous avons choisi l'aluminium du fait de sa légèreté, sa résistance et son entretien très faible », a indiqué Hofbauer Thomas, directeur général d'Atlantic Pêche & Aquaculture.

Cette coque, dont la durée de vie est de 30 à 40 ans, a une épaisseur de 6 millimètres. Elle est composée de 6 caissons étanches qui, selon le directeur général, empêchent les navires de couler : « Nous avons opté pour ce système en sachant que dans les différents cours d'eau il y a des rochers. Dans ce cas, un caisson se remplira, mais les cinq autres resteront étanches. » La visite des bateaux par le ministre s'est déroulée en présence d'Irène Mboukou-Kimbatsa, conseillère à la pêche, aquaculture, agriculture et élevage du président de la République.

Lucie-Prisca Condhet-N'Zinga

MINES

La société Congo Mining négocie un certificat de conformité

Le directeur général de la société Congo Mining, John Welborn, a présenté au ministre du Tourisme et l'environnement, Josué Rodrigue Nguonimba, le rapport d'études environnementales et sociales réalisées à Mayoko, dans le Niari.



Le ministre Josué Rodrigue Nguonimba, au centre, lors de l'audience

La validation de ce rapport par le ministère du Tourisme et de l'environnement donnera à cette société spécialisée dans l'exploitation du fer, la permission de poursuivre ses recherches. « On a fini la phase des études. On passe maintenant aux étapes d'exploration et d'exploitation. La grande étape a été l'étude environnementale que nous avons réalisée pendant les deux dernières années de nos études à Mayoko. La permission du ministère de tutelle nous donnera la permission de progresser dans notre travail », a indiqué John Welborn, à l'issue de l'audience, le 31 juillet à Brazzaville.

La réglementation du Congo exige que toutes les activités économiques liées aux exploitations de ses ressources naturelles soient accompagnées d'une étude d'impact environnemental et social. Celles-ci consistent à veiller à ce que les effets nocifs que peut engendrer l'activité n'aient pas d'impacts sur l'environnement et la population environnante. « Sans le document montrant que l'environnement a été pris en compte, les activités de la société concernée seront arrêtées », a signifié le directeur de l'Environnement, Joël Louméto.

Lopelle Mboussa Gassia



Les navires « Likouala » et « Alima »

d'un échosondeur de dernière génération qui fait des photos permettant de détecter les

HUMEUR

Dire peu et bien vaut mieux que parler beaucoup !

Il est devenu comme une coutume ennuyeuse, dans de nombreuses réunions pour certaines gens de prendre longuement la parole pour ne dire que peu de choses, voire même rien du tout. Des gens qui se posent en locuteurs étendus et agressifs lors des rencontres administratives et des réunions locales ou nationales sont à craindre. Ils disent tout et rien, poussant même l'auditoire à l'inattention ou au sommeil forcé.

Pour s'en rendre compte il suffit de poser quelques questions aux participants de ces réunions. Réponse: « *Il a beaucoup parlé pour ne rien dire. Alors que l'essentiel se trouve dans sa dernière phrase* ». La sagesse populaire enseigne que l'on doit parler peu et bien, car la même bouche qui nous sauve peut aussi nous trahir à travers des déclarations étendues et confuses. Et plus on est loquace plus on sort facilement de l'ordre du jour de la réunion.

Ceci étant, le bruit non prudent et coloré d'une convivialité démesurée des réunions peut pousser certains à dévoiler même des secrets de leurs administrations ou entreprise. Et après suivent des regrets d'avoir trahi l'entité. Comment comprendre que certains responsables des partis politiques, des organisations non gouvernementales, des associations, administrations et services veuillent toujours tout dire lorsqu'il s'agit des affaires sérieuses qui engagent l'entité dans une certaine mesure ? Qu'on le veuille ou non, chaque service ou corporation a bien une charpente secrète faite d'informations qui ne sont pas à divulguer. Le faire serait avoir « une bouche qui suinte » et cela pourrait être préjudiciable pour la collectivité.

En clair, le beaucoup parler pousse certains politiciens à créer de l'amalgame et des confusions. Et même si l'un des principes élémentaires de la démocratie est la libre expression, il doit s'accompagner d'une autocensure. Aucune organisation n'est épargnée par ces grands bavards et « bruiteurs ». On les voit dans la finance même si celle-ci demande qu'on parle peu, en politique même si le propre de la politique exige une certaine prudence dans le parler, dans les associations même si certains textes interdisent de longs bruits, dans la presse même si dans ce domaine le traitement de l'information écarte le long discours.

Il y a dans la vie des choses que l'on ne peut dévoiler au grand jour, car plus on a la bouche ouverte, plus les autres se méfient de vous et l'on devient dangereux pour les autres. Combien de foyers se disloquent à cause de la bouche trop ouverte de l'un des époux ? Combien de services volent en éclats à cause de l'indiscrétion de certains. Combien de partis politiques ont des ennuis à cause de l'imprudence dans le discours de ses membres.

Tenez ! Il n'est pas mauvais qu'un chef amuse ses collaborateurs, mais cet amusement demande une certaine prudence dans le parler, sinon l'on crée des fissures dans la fonction que l'on assume. Un long bruit peut pousser à des contradictions. Soyons donc concis et prudents dans notre parler si les circonstances le demandent.

Faustin Akono

PROGRAMME DES OBSÈQUES

Roger Koud, agent des *Dépêches de Brazzaville*, le conseiller Albert Mbouala et M. Antoine Mban, informent les parents, amis et connaissances que le programme des obsèques de Jean Jannot Etou, décédé le 26 juillet 2013, à Brazzaville, prévu pour le mardi 6 août, se présente de la manière suivante :



9h 00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville

10h 00 : recueillement au domicile du disparu sis 123 rue Komono, Talangai

14 h 00 : départ pour le cimetière privé Bouka

16h 00 : fin de la cérémonie.

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

L'hôpital général d'Owando reçoit du matériel médical

Ce don est le fruit de la coopération entre les départements de la Cuvette et des Yvelines (France). Le partenariat établi en 2012 prévoyait l'assistance de l'ONG Hôpital Assistance International (HAI) et l'association Yvelinoise Fidéco du département des Yvelines pour financer l'envoi au Congo de matériels, mobiliers et textiles médicaux.

Suivant les informations recueillies dans la lettre départementale des Yvelines, cette dotation devait être répartie dans les différents centres de santé intégrés (CSI) et hôpitaux du département de la Cuvette. Ainsi, la remise d'un lot de matériel à l'hôpital général 31-Juillet a été effectuée et constitue pour la circonstance la première phase d'une série de distribution qui aura lieu dans les CSI d'Owando, de Makoua, de Mossaka, de Loukolela, de Boundji, d'Engana, de Tongo, de Bokoma et à l'hôpital régional d'Oyo au cours du mois d'août.

Lors de la remise de ce matériel médical, Emmanuel Ambédé, président du département de la

Cuvette, a mis en avant le rôle bénéfique de la coopération décentralisée jouée dans le département en général et plus précisément dans le domaine sanitaire. Il a rappelé pour la circonstance que « *depuis 2009, les départements de la Cuvette et des Yvelines travaillent en étroite collaboration afin d'améliorer les structures sanitaires du département au nord du Congo* ». Selon le communiqué des Yvelines, l'hôpital aurait reçu un lot de matériel médical comprenant des tensiomètres, des haricots, des plateaux, un thermomètre digital, un pèse-personne, des stéthoscopes, un spéculum mais surtout un nombre important de textiles hospitaliers. L'inventaire de ce don dénombre à ce jour également des blouses chirurgicales, des champs opératoires, des chemises et des pantalons qui serviront quotidiennement au personnel. Le lot de matériel reçu à Owando provient de la fondation HAI et a été acheminé à Owando par Fidéco courant 2012. Emmanuel Ambédé a effectué la distri-

bution symbolique en remettant le lot au directeur de l'hôpital général 31-Juillet à Owando en présence de la représentante locale du département des Yvelines, Natacha Bricks-Yonow, et de François Mpangani de la direction départementale de la Santé, qui a effectué la répartition. Le directeur de l'hôpital s'est déclaré très satisfait de cette remise et a remercié les départements de la Cuvette et des Yvelines pour cette dotation qui, à son avis, « *va améliorer les conditions de travail à l'hôpital, et particulièrement dans le service de chirurgie* ». Rappelons que depuis 2009, dans le cadre de la coopération décentralisée avec la Cuvette en République du Congo, le conseil général des Yvelines apporte son soutien à l'amélioration des soins de base. Des opérations de rénovation et d'électrification de CSI et la mise en place d'un service mobile de maintenance des CSI ont été menées depuis cette année, indique la lettre d'informations des Yvelines.

Marie-Alfred Ngoma

SANTÉ

Le Congo se dote d'une feuille de route néo-maternelle

La feuille de route sur la santé de la mère et de l'enfant a été finalisée et validée à l'issue de l'atelier qui a réuni les experts en santé sur la redevabilité, récemment à Brazzaville.

Cette feuille de route permet de répondre aux nécessités en matière d'enregistrement des naissances, des décès et de leurs causes dans les formations sanitaires. Elle vise aussi à la maîtrise des bases de données informatisées. « *Nous avons finalisé et validé la feuille de route de l'atelier d'Ouagadougou en apportant des contributions selon les réalités du Congo et en l'adaptant à nos besoins* », a précisé Victorine Nkala, sage-femme principale à la direction de la Santé familiale au service de la santé sexuelle et de la reproduction. D'après elle, le Congo est classé parmi les pays subsahariens aux taux de mortalité maternelle et néonatale très élevés. Pour y remédier, il s'est doté de stratégies, notamment la feuille de route de réduction de mortalité maternelle, néonatale et infantile. « *Avec les résultats de l'enquête démographique et de santé de 2011, des efforts considérables ont été faits. En 2007, il y avait 781 femmes qui mouraient pour 100 000 naissances vivantes.*

Aujourd'hui, nous sommes à 426 femmes qui meurent pour 100 000 naissances », a souligné la sage-femme qui a, en outre, reconnu qu'avec les efforts déployés, « *il ne devrait plus y avoir de femmes qui meurent dans cet état, parce que beaucoup de stratégies sont mises en place, notamment le recyclage des prestataires, les soins obstétricaux et néonataux d'urgence pour une prise en charge efficace des complications au cours des grossesses, de l'accouchement et chez le nouveau-né après l'accouchement* ».

Les décès maternels et néonataux ne sont-ils pas dus à la négligence des services hospitaliers ?

La mortalité maternelle et néonatale ne dépend pas seulement du personnel de santé. Il y a des facteurs favorisants et qui se situent à trois niveaux : la communauté elle-même, l'accessibilité géographique et financière aux formations sanitaires, et le personnel de santé. On peut explorer le retard de la prise de décision de l'individu. En ce qui concerne la réception des femmes qui sont souvent stressées par les sages-femmes, Victorine Nkala souligne : « *Nous sommes là pour conscientiser*

le personnel de santé, qui doit redoubler d'efforts pour améliorer la santé de la mère et de l'enfant dans le cadre de la réduction de la mortalité maternelle et néo-natale. » Notons que cet atelier avait regroupé les experts en santé de l'OMS, les directeurs départementaux du Pool, de la Cuvette et de Pointe-Noire, et bien d'autres responsables de différents ministères. Il a été clôturé par la directrice de la santé familiale, le Dr. Yolande Voumbo Matoumona. Au terme des travaux, le Dr. Ghislaine Conombo de l'équipe inter pays de l'OMS basée à Libreville (Gabon) a remercié le ministère de la Santé et assuré que cette structure était prête à participer à toute activité menée par le Congo. Elle a en outre rappelé que les experts en santé étaient dans l'obligation de suivre la redevabilité pour la santé de la mère et de l'enfant, parce que c'est un engagement pris par les chefs d'État. Au niveau de l'OMS Afrique, le directeur régional recommande le suivi de la redevabilité. À cet effet, le défi à relever n'est autre que la mise en œuvre de ce plan pour obtenir des ressources afin de montrer à la communauté internationale que le Congo est capable de tenir ses promesses.

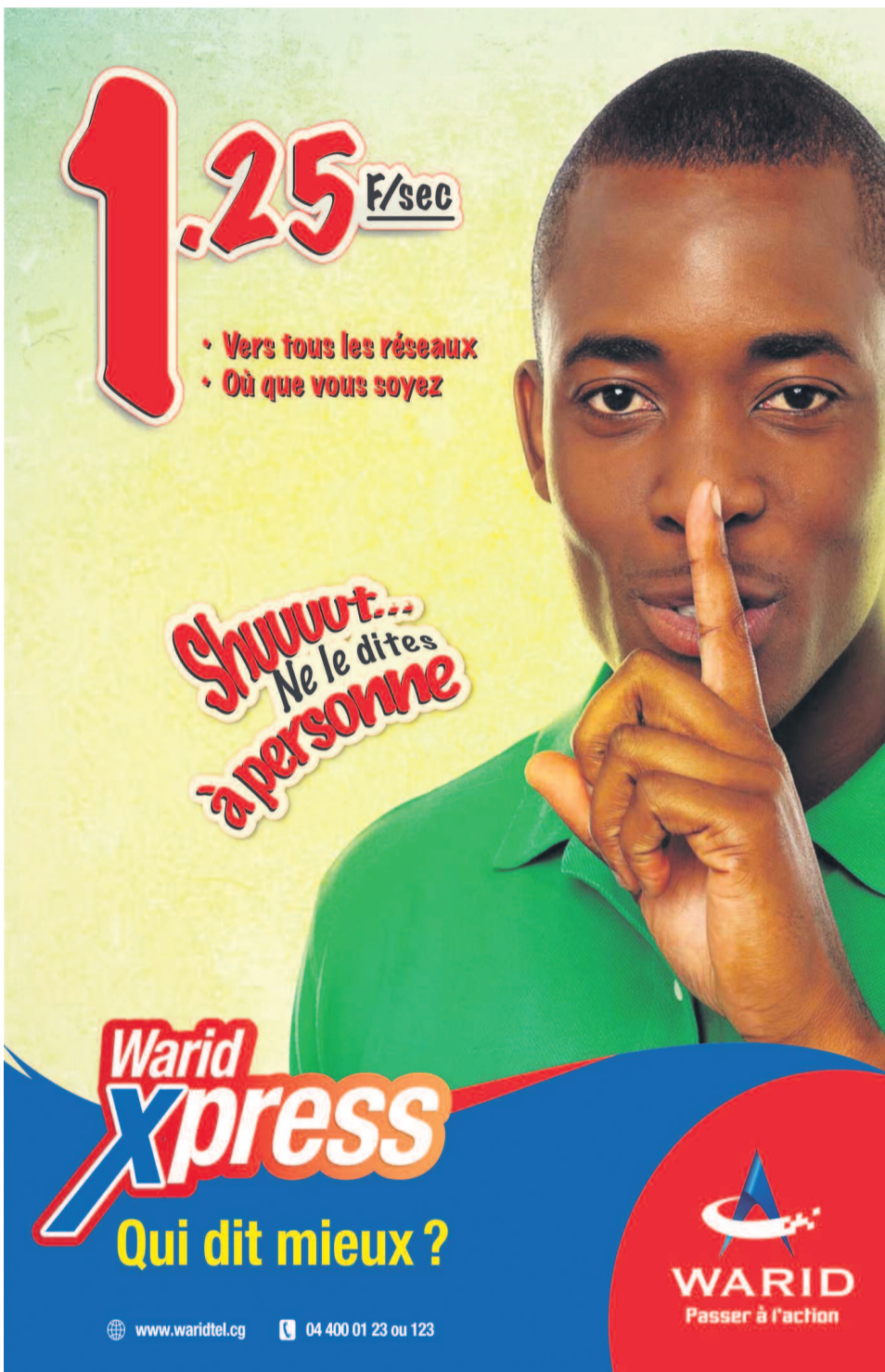
Lydie-Gisèle Oko



MBOTE! PROGRAMME MBOTE

Vous faites partie des privilégiés

ECAir
Bienvenue chez vous. www.flyecair.com ; Relations clients : + 242 06 509 0 509 (Congo) + 33 01 78 77 78 77 (France) E- mail: relationclients@flyecair.com



1.25 F/sec

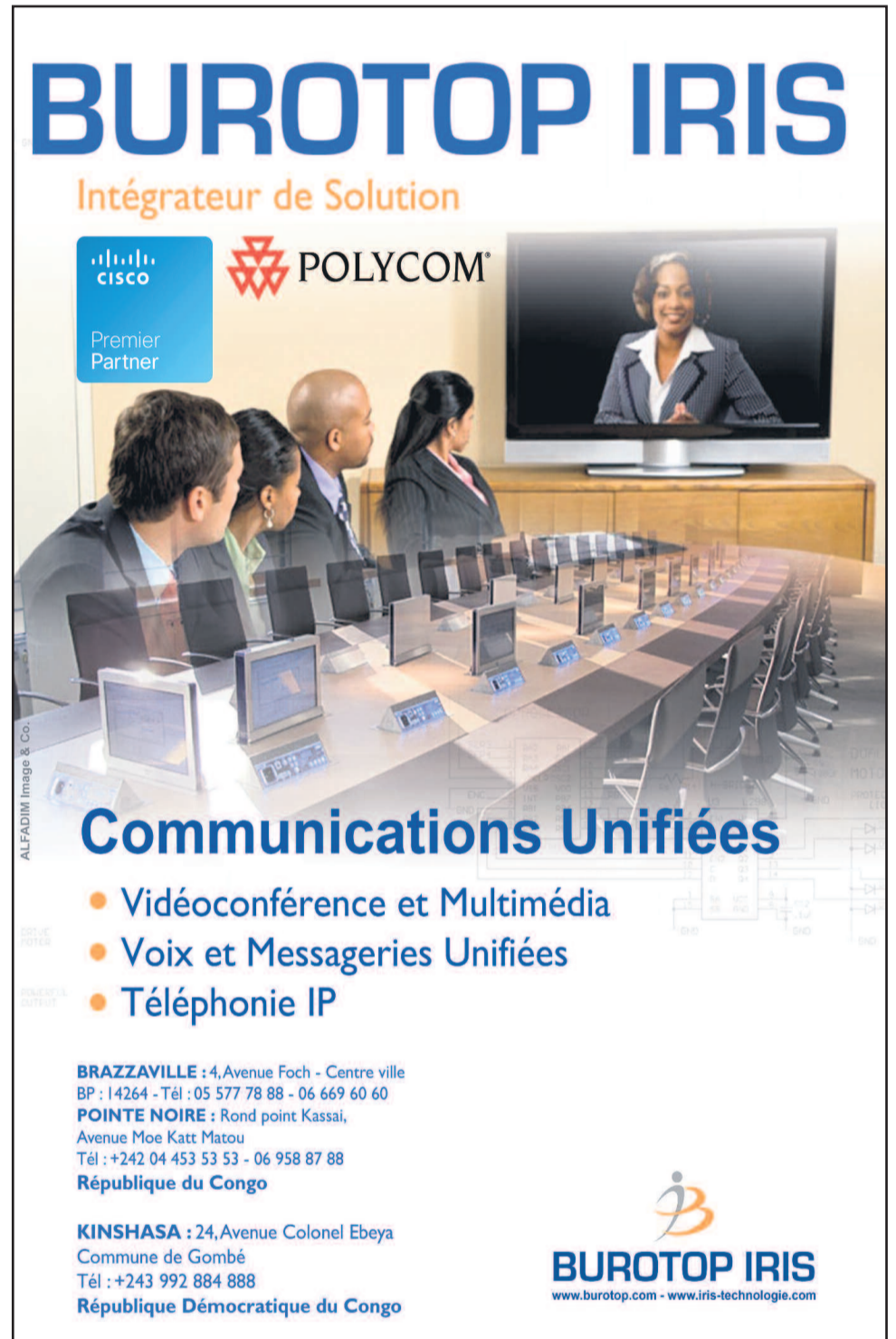
- Vers tous les réseaux
- Où que vous soyez

Shuuut... Ne le dites à personne

Warid Xpress
Qui dit mieux ?

WARID
Passer à l'action

www.waridtel.cg 04 400 01 23 ou 123



BUROTOP IRIS
Intégrateur de Solution

CISCO **POLYCOM**
Premier Partner

Communications Unifiées

- Vidéoconférence et Multimédia
- Voix et Messageries Unifiées
- Téléphonie IP

BRAZZAVILLE : 4, Avenue Foch - Centre ville
BP : 14264 - Tél : 05 577 78 88 - 06 669 60 60

POINTE NOIRE : Rond point Kassai,
Avenue Moe Katt Matou
Tél : +242 04 453 53 53 - 06 958 87 88
République du Congo

KINSHASA : 24, Avenue Colonel Ebeya
Commune de Gombé
Tél : +243 992 884 888
République Démocratique du Congo

BUROTOP IRIS
www.burotop.com - www.iris-technologie.com

POUR VOS CADEAUX EN PEINTURE, SCULPTURE, CÉRAMIQUE ET VASES MURAUX :
UNE SEULE ADRESSE :

LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

SIS DANS L'ENCEINTE DES «DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE»



Assurances et Réassurances du Congo

40^{ème} ANNIVERSAIRE 1973 - 2013

40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

Soyez rassurés, vous êtes bien assurés

Assurances et Réassurances du Congo
A Brazzaville : 222 81 40 67 . A Pointe-Noire : 222 94 12 88 . Et chez tous nos agents généraux

Entreprise régie par le code CIMA

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67 www.arc-congo.cg

PATRIMOINE NATIONAL

La ville de Brazzaville met en place un comité d'histoire

La mise en œuvre de ce comité découle de l'application de la délibération n° 026-2012/MID/DB/CB/CM/BE/PS portant création du comité d'histoire de la ville de Brazzaville. Composé d'une dizaine de personnes, le comité de Brazzaville a été intronisé le 1er août à l'hôtel de ville par le maire de la capitale du Congo, Hugues Ngouélondélé.

Pour conforter l'histoire de Brazzaville, le comité s'est donné cinq missions essentielles, notamment celles de réunir et archiver les informations, produire un document retraçant l'histoire, initier, étudier et proposer à l'autorité municipale des pistes de réflexion sur les actions à entreprendre pour favoriser la connaissance de l'histoire de la ville capitale du Congo.

Ce comité est chargé également d'établir et soumettre à l'approbation du conseil municipal les circuits touristiques thématiques de Brazzaville mettant en valeur son patrimoine culturel, son histoire et sa vie artistique. Il identifiera aussi le patrimoine historique de Brazzaville afin d'en assurer la transmission au service culturel municipal habilité pour immatriculation.

Selon Hugues Ondaye, conseiller culturel du maire, cette initiative contribue à « renforcer le rayonnement de la ville de Brazzaville, favoriser le dialogue des cultures et améliorer les conditions de vie des habitants par le regroupement d'une économie créative locale. Il s'agit de renforcer la cohésion sociale en donnant à Brazzaville une mémoire apaisée pour construire l'avenir et faire émerger une culture du développement et faire de cette ville une destination touristique attractive pour sa vitalité culturelle. » Le comité d'histoire est chargé de s'occuper également de la mobilisation du potentiel dont dispose la ville en matière de coopération internationale pour accroître sa visibilité dans le monde.

Afin d'amorcer une dynamique de coopération culturelle décentralisée, plusieurs axes sont à explorer, notamment, un partenariat avec La Havane (Cuba) sur le thème patrimoine et tourisme culturel, un autre avec les villes de Washington et de Richmond (États-Unis) en ce qui concerne la culture, l'environnement, les jeux et loisirs et enfin la création d'une bibliothèque musicale en partenariat avec l'Unesco et le Conseil international de la musique. « Brazzaville est donc sur le point de devenir la première capitale Africaine à être admise dans ce réseau de villes créatives que l'Unesco a lancé en octobre 2004 pour encourager la mise en valeur du potentiel créatif, social et économique que détiennent particulièrement les collectivités locales et de promouvoir de la sorte sur le terrain les objectifs de la diversité culturelle de l'Unesco », explique Hugues Ondaye. Afin de saluer cette heureuse initiative, le Professeur Théophile Obenga croit qu'« il est possible de faire de l'histoire pour la préhistoire après plus d'un siècle que fut créée la ville de Brazzaville. On fait l'histoire à tout moment, le passé reste. »

Il a évoqué ainsi les premiers comices agricoles, les concours de fleuristes et les concours scolaires de l'AEF qu'organisait la ville Brazzaville. Le professeur Théophile Obenga et le docteur Antoine Aïssi, deux éminents historiens, ont rehaussé de leur présence la composition de ce comité présidé par Hugues Ngouélondélé.

Fortuné Ibara

PROGRAMME DES OBSÈQUES

Patric Nguimbi encore la veuve Bouetouzatinia et les enfants Bouetouzabiliano, informent les parents amis et agents Meridien que l'inhumation de leur père aura lieu le lundi 05 août 2013, d'après le programme ci-après

9h00 : levée du corps à la morgue municipale de Brazzaville.

10h : recueillement au domicile familial sis n° 9 Mbala prospère case de gaule Baongo

13h30 : départ pour le cimetière de Wayaka

12h30 : départ pour le poste d'Armée du Salut de Baongo.

MALI

Le second tour opposera Ibrahim Boubacar Keïta à Soumaïla Cissé

Les résultats du premier tour de l'élection présidentielle du 28 juillet ont été rendus publics vendredi. Ils donnent l'ancien Premier ministre, Ibrahim Boubacar Keïta (IBK) en tête avec 39,24% contre 19,44% pour l'ex-ministre des Finances, Soumaïla Cissé. Un second tour aura lieu le 11 août pour départager les deux candidats.

Aussitôt après l'annonce des résultats par Moussa Sinko Coulibaly, le ministre de l'Administration territoriale, les partisans d'IBK ont affiché publiquement leur joie dans les rues de Bamako et d'autres villes, clamant que le candidat du Rassemblement pour le Mali l'emportera au second tour.

À Brazzaville, les Maliens qui forment la plus forte communauté étrangère ouest africaine ont été nombreux à réagir à la suite de la proclamation du scrutin. Certains ont fait savoir que le vote sera serré entre les deux candidats en raison des alliances qui vont être conclues entre les candidats malheureux du scrutin en faveur de Soumaïla Cissé contre le candidat en ballottage favorable. D'autres au contraire estiment qu'Ibrahim Boubacar Keïta est déjà

« pressenti vainqueur de la présidentielle et ne pourra que remporter l'élection ».

Malgré le fait que les deux camps recherchent des ralliements parmi les candidats malheureux du 1er tour, nombreux soutiennent qu'IBK reste le favori du second tour pour la simple raison que les Maliens lui ont déjà donné la preuve de leur confiance. « Le score qu'on a réalisé est vraiment encourageant, cela prouve que le peuple est derrière le candidat IBK (...). Et nous croyons que la victoire reviendra dans notre camp », a fait remarquer un supporter de l'intéressé à Brazzaville.

Soumaïla Cissé de l'Union pour la République et la démocratie se veut confiant. Il s'est engagé à prendre des mesures qui s'imposent pour lutter contre la fraude dénoncée au premier tour. Le candidat de l'Adéma (Alliance démocratique du Mali) Dramane Dambélé, arrivé troisième lors du premier tour avec 9,6% a déjà annoncé qu'il soutiendra IBK au second tour, alors que son parti a demandé aux militants de porter leurs suffrages sur l'économiste Soumaïla Cissé. « J'appelle à voter au second tour pour Ibrahim Boubacar

Keïta. Avec IBK, nous sommes à l'Internationale socialiste. Nous partageons les mêmes valeurs », a déclaré Dramane Dambélé lors d'une conférence de presse samedi. Il a déploré le fait que son parti ne l'a pas consulté avant d'appeler à voter Ibrahim Boubacar Keïta. « La décision de Dambélé n'engage que lui seul. C'est le parti qui décide. Les militants suivront notre mot d'ordre de voter pour Soumaïla Cissé », a assuré le président par intérim de l'Adéma, Iba N'Diaye.

En attendant le 11 août, l'heure est maintenant aux tractations. Les Maliens seuls choisiront qui d'entre d'Ibrahim Boubacar Keïta et Soumaïla Cissé sera porté à la magistrature suprême du pays. Mais il faut signaler que quel que soit l'élu, le futur président malien devra affronter de nombreux défis, dont en premier lieu, celui de la cohésion nationale d'autant que le Mali sort d'une guerre qui allait consacrer sa partition en deux, mais doit son retour à la normale grâce à l'intervention militaire française, appuyée par les forces africaines et onusiennes.

Nestor N'Gampoula

COOPÉRATION MILITAIRE

La Chine souhaite accompagner la modernisation de l'armée congolaise

L'attaché de défense près l'ambassade de Chine au Congo a fait cette déclaration le 31 juillet à l'occasion de la célébration du quatre-vingt-sixième anniversaire de la Fondation de l'armée populaire de libération de Chine (APLC).

« Depuis la première visite d'une délégation congolaise militaire en Chine en 1965, la coopération entre la Chine et le Congo ne cesse de se développer et de se consolider dans les domaines de la formation des stagiaires, des échanges de visites,

comme une longue marche, elle a traversé des époques dures. Cependant, elle ne cesse de grandir en modernisant ses forces armées. Elle contribue énormément à la sauvegarde de la souveraineté, de l'unité nationale, de l'intégrité territoriale et de la paix mondiale. L'APLC joue un rôle important pour la matérialisation du rêve de la Chine », a-t-il indiqué.

Il a ensuite parlé de la politique de défense de la Chine. Il s'est souvenu des propos contenus dans le Livre blanc

également souligné le rôle responsable que joue la Chine depuis plus d'un demi-siècle dans la coopération avec l'Afrique, son engagement sur le continent africain qui, non seulement a contribué au redressement de son économie mais aussi stimulé son autonomie. « Depuis la réunion de Bandung en 1955, qui a marqué le début de la coopération sino-africaine, la Chine et l'Afrique ont développé un partenariat à parts égales, dans lequel la coopération a bénéficié aux deux côtés et a créé un



L'ambassadeur de Chine encadré par des officiers des FAC

jusqu'aux acquisitions d'équipements », a déclaré le colonel Xu Guopei, attaché de défense près l'ambassade de Chine au Congo. « L'APLC n'hésitera pas à partager ses expériences et son savoir-faire avec ses amis congolais et souhaite que le Congo se dote d'une armée moderne », a-t-il ajouté. Dans son discours, l'attaché de défense a tout d'abord fait l'historique de l'APLC depuis sa création à la suite du soulèvement de Nanchang du 1er août 1927 jusqu'à ce jour. « L'histoire de l'APLC est

de la Défense nationale publié cette année, qui explique le contexte de sécurité et les missions de l'APLC. « La politique de défense de la Chine n'est pas agressive. Dans ce monde bouleversé, la Chine fait face à des défis sécuritaires complexes. Elle ne constitue pas de menace envers aucun autre pays, cependant elle ne souhaite pas être menacée par d'autres. Elle a droit à une défense légitime pour la sécurité nationale et le développement pacifique du pays », a-t-il insisté. Le colonel Xu Guopei a

scénario prometteur gagnant-gagnant. La Chine ne pratique pas le néocolonialisme, comme l'avait déclaré le président Denis Sassou N'Guesso lors de la visite officielle au Congo de son homologue Chinois », a rappelé l'attaché de défense. De nombreux officiers des forces armées congolaises ont pris part à cette cérémonie commémorative, ainsi que des militaires congolais ayant reçu une formation en Chine.

Yvette-Reine Nzaba



Fini les tracasseries




Passez en mode Pelisa

- Contrôler sa consommation
- Maîtriser ses dépenses
- Plus de factures



Pour plus de renseignements,
se rapprocher des agences SNE

 www.facebook.com/airtelcongo

**unis
par les meilleurs
tarifs**

Ocean CONGO

**Prestige
Elengi
Bisofun**

A chacun son tarif!
**3 nouveaux tarifs
pour mieux vous servir**

Tarif Elengi : Bénéficiez des réductions systématiques de 10% à 99% sur vos appels vers airtel selon l'endroit où vous vous trouvez.

Tarif Prestige : Bénéficiez des réductions dégressives sur vos appels longue durée en local. Passez de 1,5F/Sec la 1^{ère} min à 0,75F/sec la 2^{ème} min et 0,4F/sec à partir de la 3^{ème} min vers airtel, soit 73% de réduction.

Vers les autres réseaux, passez de 1,6F/sec la 1^{ère} min à 1F/sec à partir de la 2^{ème} minute.

Club Biso Fun : rejoignez le club et appelez vos amis en illimité la journée à 1F/sec, et appelez à seulement 0,2F/sec de 0h à 6h vers tous les numéros airtel. Envoyez le maximum de textos à seulement 1F/SMS vers airtel. Restez connecté à facebook gratuitement en tapant le lien O.facebook.com.



airtel

**Le réseau qui
nous unit**

souscris : *176#

Pour plus d'infos, appelle le 141.

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°001/MEFDD-CAB/PFDE/AON/F/2013

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour contribuer au financement du Projet « Forêt et Diversification Economique (PFDE) et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché de fourniture de véhicules.

2. L'Unité de Coordination du Projet Forêt et Diversification Economique (PFDE) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir dix-neuf (19) véhicules tout terrain suivants destinés aux Directions Départementales du Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable ainsi qu'à la Coordination du PFDE :

Lot unique constitué de véhicules suivants : Un (01) véhicule 4x4 Station Wagon type 1; trois (03) véhicules 4x4 Station Wagon type 2; trois (03) Camionnettes double cabine ; douze (12) Camionnettes pick up.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres national (AON) tel que définit dans les « Directives : passation des marchés financés par les Prêts de la BIRD et les Crédits de l'IDA » édition 2011, et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Directives.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Coordination du PFDE, sise Quartier OCH, Case J 142/V, Mougali III-SOPROGI, Brazzaville, Tél 00 242 05 616 95 74/06 817 06 33, courriel : pfdecongo2011@yahoo.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à

l'adresse mentionnée ci-dessus de 8 heures à 16 heures, heures de Brazzaville.

5. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en Français à l'adresse mentionnée ci-dessous contre un paiement non remboursable de cinquante mille (50 000) Francs CFA. La méthode de paiement sera : versement en espèces ou virement bancaire au compte FDE/Fonds Etat n° 3001100020 20586653001 74 ouvert à la Banque Crédit du Congo, Agence de Centre-ville au nom du Projet « Forêts et Diversification Economique ». Le document d'Appel d'offres sera adressé par courrier express ou par voie électronique à tout soumissionnaire qui en exprime la demande et les frais d'expédition sont à sa charge.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse du PFDE ci-dessous au plus tard le 20/08/2013 à 12 heures, heure locale de Brazzaville. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents en personne ou à distance à l'adresse du PFDE mentionnée ci-dessous le 20/08/2013 à 12 heures 30 minutes. Les offres doivent comprendre une garantie de l'offre, pour un montant équivalent à 12 Millions de FCFA.

7. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est : Projet Forêt et Diversification Economique (PFDE) ; Quartier OCH ; Case J142/V, Mougali III-SOPROGI ; Brazzaville ; République du Congo.

Fidèle NKOUNKOU
Coordonnateur du PFDE

CHANGEMENT DE NOM

Je m'appelle Pepa Babingui Nirvana.

Désormais, je désire être appelée : Pepa Vertu Nirvana. Tous ceux qui ont intérêt peuvent faire opposition dans un délai de 3 mois.

IN MEMORIAM

5 août 2008-5août 2013, voici 5 ans déjà, jour pour jour que Jean Yanga fut arraché à l'amour de ses enfants Nelly, Christ et Jydhel ainsi que leur maman. En cette date commémorative, nous prions tous qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée spéciale et pieuse pour lui.

Papa, tu resteras à jamais gravé dans nos cœurs. À cet effet, des messes seront dites le 5 août 2013 à 6 heures aux églises Fatima, Anne-Marie Javouhey et la Cathédrale sacré-cœur.



03 août 2012 – 03 août 2013

Jour pour jour cela fait une année que la mort arrachait à l'affection de famille notre tendre nommée Mboussa-Inkie Nadia Stella en ce jour de triste anniversaire sa maman la veuve Mboussa née Issongo colette, ses frères et sœurs Mboussa, ses enfants, Lika LIKANA son époux prient tous ceux qui l'on connu d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire ma fille, notre yaya chère maman que son âme repose en paix en Jésus-Christ.

Tu resteras graver à jamais dans nos cœurs.



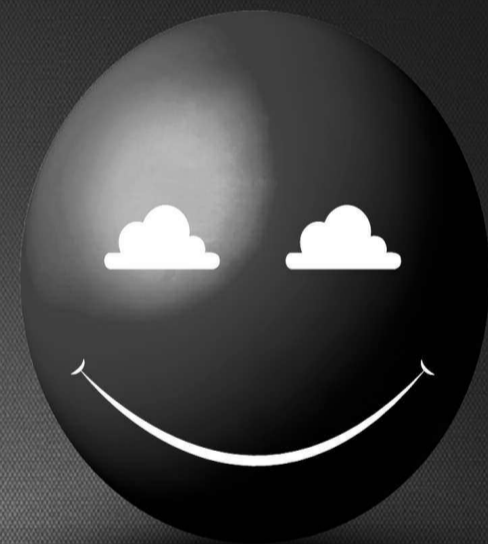
GRANDS AVANTAGES, GRANDS SOURIRES

VOTRE FIDÉLITÉ RECOMPENSÉE
AVEC LE PROGRAMME **sMiles**

sMiles est le programme de fidélisation qui fait de vous un voyageur privilégié sur Air Côte d'Ivoire. Plus vous voyagez en notre compagnie, plus vous cumulez des miles que vous pourrez convertir en :

- billets gratuits ;
- excédents bagages ;
- envoi de frêt ;
- accès au salon business ;
- et bien plus.

Rendez-vous dans une agence Air Côte d'Ivoire ou dans votre agence de voyage habituelle pour adhérer gratuitement au programme et obtenir votre carte de fidélité.



Air Côte d'Ivoire
Notre plus beau voyage, c'est vous

Tél. : + 242 06 818 66 66 • www.aircotedivoire.com

Séminaire de formation sur la LOGISTIQUE

Contenu du séminaire : (+ Document gratuit)

- Les approvisionnements ;
- Les documents commerciaux ;
- La gestion des stocks et des magasins de stockage ;
- La distribution ;
- La gestion des transports ;
- Les conventions internationales de vente ou incoterms.

Début : 12 août 2013
Durée : 1 semaine
Coût : 25 000 Frs + 1 marker Non permanent
Lieu : Immeuble en face du hall des légumes AGRICONGO-Marché Total (Derrière la fac de droit, à l'étage.)
Contacts : 05 556 90 64 / 06 937 60 54

HYDROCARBURES

ENI : « Nous sommes leaders en Afrique »

La Société italienne des hydrocarbures se réjouit du partenariat consolidé avec l'Afrique productrice de pétrole.

Le géant pétrolier italien est littéralement dans l'euphorie ces jours-ci, et il n'y a pas que l'annonce joyeuse de la découverte de nouveaux gisements de pétrole et de gaz au large des côtes de Pointe-Noire. Il dit réaliser l'essentiel de ses bénéfices sur le continent, au point qu'il est chez lui en Afrique. Au cours d'une émission de télévision mercredi soir à Rome, l'administrateur délégué d'ENI, Paolo Scaroni, s'est largement réjoui du dynamisme de l'implantation de la société du chien à six pattes en Afrique : « Nous sommes les leaders en Afrique. L'Afrique, c'est chez nous. Nous y sommes le premier producteur

d'hydrocarbures. Ensuite viennent, bien entendu, tous les autres pays du pétrole, de l'Irak au Venezuela, des États-Unis à l'Angleterre. » La présence du géant pétrolier italien, qui remonte au milieu des années 1950, n'a cessé de confirmer la bonne intuition de cette société qui sut miser sur les pays « négligés » alors par les majors. Ils avaient quant à eux fait essentiellement le choix de l'Iran, de l'Arabie saoudite et des autres émirats du golfe Arabo-Persique. « Nous sommes présents aujourd'hui dans 22 pays africains. En Afrique du Nord, nous sommes les premiers de très loin, et nous ne cessons de croître dans les pays de l'Afrique subsaharienne. Au départ, il y avait tout le monde, mais nous avons progressé plus vite

que tous les autres. L'Afrique est un pays (sic ! NDLR) qui continue de croître en tant que producteur d'hydrocarbures. Nous progressons, l'Afrique progresse : nous sommes devenus premiers » : c'est ainsi que Scaroni résume l'équation du moment. L'euphorie de la société ENI quant à ses résultats trimestriels (le titre ENI a bondi à la bourse de Milan jeudi à +1,08) se double aussi des très bonnes nouvelles venant du Congo. Sur le bassin de Néné Marine (Bloc Marine XII), la société annonce avoir fait « une importante découverte de pétrole et de gaz. Les deux puits creusés à ce jour annoncent de potentialités considérables », de l'ordre de 20 milliards de mètres cubes pour le gaz et de 600 millions de barils de pétrole brut.

Lucien Mpama



Musée de Brazzaville



ARTS ET EXPRESSIONS

Après le fascinant univers de Franco Maria Ricci

Venez découvrir une nouvelle exposition,

Inter-Arts,

véritable mélange artistique de l'art ancien à la peinture en passant par la sculpture moderne artisanale




ASSURANCES GENERALES DU CONGO

A.G.C.SA

RESPECTER NOS ENGAGEMENTS, C'EST VOUS RESPECTER

WWW.AGCCONGO.COM

HAKUNA MATATA!



TerraTech

Le monde de l'informatique

- ✓ 4 Camera Dome
- ✓ 1 DVR 4Ch + Disque Dur 500GB
- ✓ 1 Ecran Hp
- ✓ 1 Rouleau Coaxial Cable

399,000 TTC

Avenue Alphonse Fondere – Immeuble C.N.S.S Rond Point City – Rez-Chaussee. Congo-Brazzaville Tel: 00242 06 8813434 – 00242 053813434 Email: info@terratech-cg.com

NORD-KIVU

Relations tendues entre la Monusco et la société civile

La coordination de la société civile de la province ne supporte plus les atermoiements de la Brigade d'intervention à lancer l'offensive contre les groupes armés et se dit prête à se désolidariser d'elle si jamais elle restait figée dans cette attitude. Elle désapprouve, par ailleurs, le tracé de la zone de sécurité telle que définie par la Monusco.

Après l'expiration le 1er août de l'ultimatum lancé par la Monusco contre tout porteur d'armes ne faisant pas partie des forces nationales de sécurité autour de la ville de Goma et Sake, la population du Nord-Kivu a désormais l'œil rivé sur la Brigade spéciale d'intervention de qui elle attend une action militaire d'envergure contre les groupes armés. Visiblement excédée par les exactions récurrentes des forces négatives dans les territoires sous leur contrôle, la coordination de la société civile du Nord-Kivu vient, par le biais d'une récente déclaration, d'accorder une semaine à la Brigade onusienne pour se mettre à l'œuvre conformément à son

mandat visant la protection de la population civile. Cette dernière, qui a toujours relativisé certaines actions entreprises par la Monusco, est loin d'apporter sa caution morale à la nouvelle initiative de son chef militaire, le général Alberto Dos Santos Cruz, eu égard à l'ambiguïté ayant caractérisé les termes de l'ultimatum.

Pour une large opinion locale, en effet, cet ultimatum de la Monusco n'est qu'une diversion de plus lorsqu'on sait que le M23 et d'autres groupes armés visés ne sont plus actifs sur l'axe Goma-Saké où se positionnent désormais les forces loyalistes. D'où l'appel des jeunes du Nord-Kivu pour que la Monusco étende sa zone de sécurité jusque dans les territoires en proie à l'activisme du M23, des FDLR, des ADF-NALU et d'autres milices locales. Il s'agit notamment des territoires de Rutshuru, Beni, Nyarungu où la population semble être livrée à la merci des groupes armés. C'est dans ce contexte qu'il faudrait situer la manifestation du 2 août sur la

route allant du rond-point Birere à l'aéroport devant les bureaux de la société civile. Des jeunes en furie ont exigé de la Monusco plus de présence dans ces territoires plutôt que de se cantonner sur l'axe Goma-Sake. Manipulation ou intoxication ? « Si jamais nos revendications ne sont pas prises en compte, nous allons demander à la population de se désolidariser de la Brigade d'intervention et même de faire pression jusqu'à obtenir son départ », a déclaré un membre de la coordination de la société civile. A Rusthuru, Beni et ailleurs, le discours est quasi le même : la brigade ne veut pas aller en choc frontal avec le M23 qu'elle protège. Dans la classe politique congolaise, ce credo de la société civile du Nord-Kivu est diversement interprété. Si certains y voient une forme de pression pour amener la Monusco à reconsidérer son action militaire en RDC pour plus d'efficacité, d'autres, par contre, estiment qu'il faut laisser le temps aux stratégies militaires onu-

siens de planifier leur action. « On ne peut pas demander à la Monusco de tout faire en même temps. Nous devons être sages, il faut laisser les spécialistes faire leur travail », confiait-il y a peu un cadre de la majorité. Du côté de la Monusco, on ne semble pas céder à la pression populaire. Les forces onusiennes entendent aller à leur rythme, suivant un planning bien déterminé, loin de toute agitation. « Il n'appartient pas à la société civile de faire partir la force d'intervention spéciale qui est venue en RDC sur demande du gouvernement », confiait un officier de la Monusco qui met toute cette agitation sur le compte de la manipulation et de l'intoxication. Vendredi dernier, des tensions ont été ressenties dans la ville de Goma sur fond des manifestations anti-Monusco. Il a fallu que le colonel Mamadou Ndala, commandant des forces congolaises au front, explique à la population que « la Monusco procédait par étape et qu'il

fallait la laisser opérer » pour que les ardeurs des manifestants soient tempérés.

À tout prendre, l'impatience de la population du Nord-Kivu de voir la Brigade d'intervention entrer rapidement en action peut justifier l'escalade verbal qui transparait de plus en plus dans le chef des acteurs sociaux de cette province. Plus que jamais, la crédibilité de la Monusco qui, plus d'une fois, a eu maille à partir avec la population locale, est de nouveau mise à rude épreuve. En faisant un clin d'œil dans leur déclaration aux forces loyalistes qui témoignent ces derniers jours de leur bravoure sur la ligne de front sur fond des appels au soutien en leur faveur, la société civile du Nord-Kivu est on ne peut claire : « La solution à la crise du Nord-Kivu ne pourra venir des forces étrangères, mais bien des Congolais eux-mêmes, via les Fardc dont il faudra requinquer le moral à travers un soutien tous azimuts ». Tout un message.

Alain Diasso

EPSP

Construction de dix écoles dans la province orientale

Le financement accordé à la RDC par IDA permettra donc d'améliorer la performance du système éducatif et créer les conditions favorables pour un développement durable de ce secteur.

La construction de ces écoles, souligne un communiqué de Caritas Congo, entre dans le cadre du Projet d'appui au redressement du secteur d'éducation (Parse) financé par l'Association internationale de développement (IDA), à travers l'Unité de coordination des projets (Ucop) pour un montant de cent cinquante millions de dollars américains. Ces écoles primaires sont notamment Bafwaboli, Nasande et Getumbe (remplacée par l'école primaire Diangenda) sur l'axe Kisangani-Bafwasende ; Burubia et Kunda, sur l'axe Kisangani-Bunia ; Rapka, Wiso, Awisi sur l'axe Mahagi, ainsi que deux autres écoles de l'axe Ariwara (Yekia et Yuko).

Notons que sur chaque site seront construits deux bâtiments de trois classes chacun, avec en plus un bureau administratif et une fosse sceptique. Cette dernière est réalisée avec la contribution de la population locale. Selon le coordonnateur national du Service de promotion de développement de Caritas Congo ASBL, les travaux se déroulent normalement. « Les travaux sont bien avancés. Nous sommes en train de terminer la construction de ces écoles ». Pour rappel, le ministère de l'EPSP (Enseignement primaire, secondaire et professionnel), à travers l'Ucop, a fait appel aux agences locales d'exécution parmi lesquelles Caritas Congo ASBL. Cette dernière a eu la responsabilité de construire dix écoles.

Aline Nzuzi

ENVIRONNEMENT

Une pétition pour exiger la fixation des limites du Parc des Virunga

L'action collective mondiale initiée par WWF vise la protection de cette aire contre l'exploration pétrolière.

L'organisation mondiale de protection de l'environnement WWF a lancé, le 1er août, une campagne contre l'exploration du pétrole dans le Parc National de Virunga. L'organisation a initié une pétition ouverte à tout le monde, qui vise à montrer aux compagnies pétrolières qu'il y a des limites qu'elles ne peuvent absolument pas franchir.

Dans cette action, WWF demande à toutes les parties prenantes de protéger le parc national des Virunga contre l'exploration pétrolière et de poursuivre son développement durable. Pour participer à ladite action, il suffira seulement d'aller sur <http://petitions.wwf.fr/fixons-la-limite/>. Le parc national des Virunga, note-t-on, est reconnu dans le monde entier comme un site d'une richesse unique pour les espèces sauvages qu'il abrite. Il a ainsi été inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco en 1979. En tant que premier parc national d'Afrique, il a fait face à de nombreuses difficultés. Mais le parc a toujours résisté, même en période de conflits armés.

Un parc à valeur élevée

Le Parc des Virunga représente également une ressource vitale pour les populations locales vivant à l'intérieur et à sa périphérie. En l'état actuel, la valeur économique annuelle du Parc des Virunga est estimée, selon WWF, à 48,9 millions de dollars américains (USD). « En situation stable, propice à la croissance économique et au tourisme, la valeur du parc



Une action contre l'exploitation forestière dans le Parc des Virunga/Photo WWF

pourrait dépasser 1,1 milliard USD par an et générer plus de 45 000 emplois, en comptant les emplois existants », a souligné WWF.

Une aire menacée

Toutefois, le Parc des Virunga, regrette WWF, est aujourd'hui menacé. Des concessions pétrolières, couvrant plus de 85 % de son territoire, ont été octroyées et des compagnies pétrolières sont à ses portes. À en croire cette organisation, les activités pétrolières entraînent des risques de pollution et de déstabilisation de l'écosystème qui pourraient détruire à jamais cet environnement extraordinaire ainsi que les revenus qu'il apporte aux communautés locales. C'est donc pour sauver cette aire et les animaux qui y vivent que WWF mène, depuis quelques

temps, un combat contre l'exploitation pétrolière dans les limites de ce parc. Sur la base des conclusions du rapport intitulé "Valeur économique du Parc national des Virunga", le WWF enjoint les gouvernements, les compagnies pétrolières et les organisations non gouvernementales œuvrant pour la conservation, les droits de l'homme et le développement, à prendre des mesures immédiates pour protéger le parc de toute exploration pétrolière. Le WWF les encourage également à collaborer afin de libérer le plein potentiel du parc en tant que source durable de revenu direct pour les communautés locales, les gestionnaires du parc et le gouvernement de la RDC.

Lucien Dianzenza

GOMBE

Un lac inonde l'avenue Colonel Ébeya

Les eaux empêchent la circulation des véhicules et les habitants des parcelles environnantes de sortir sur cette avenue.

Un grand lac s'est formé, depuis quelques jours, en pleine saison sèche, sur l'avenue colonel Ébeya, à son croisement avec l'avenue T.S.F, non loin de l'Institut facultaire des sciences de l'information et de la communication. La situation inquiète les habitants de ce coin de la commune de la Gombe et des passants alors qu'aucune autorité semble s'émouvoir.

Selon des personnes habitant ce quartier, l'eau proviendrait de l'avenue du Livre, où les Chinois sont en train de construire le siège de l'Office congolais de fret multimodal. « Cette eau est déversée dans le caniveau par les Chinois qui sont en train de construire cet immeuble visible sur l'avenue voisine. Par ici, cette conduite est bouchée, ce qui amène à ce débordement », a noté le tenancier d'une cabine publique trouvée dans les parages. Selon cette source, la situation a commencé par une petite flaque d'eau jusqu'à devenir ce grand lac qui pose à ce jour des problèmes pour le passage non seu-



Le lac formé sur l'avenue Colonel Ébeya/Photo LDB

lement des piétons mais aussi des véhicules. De l'avis de ce dernier, aucune autorité du quartier ni de la commune et moins encore de la ville n'est descendue sur place en vue de se rendre compte de cette situation pour

chercher des solutions.

Le temps d'agir

Cette situation, a-t-on noté, a été aggravée par le délabrement de l'asphalte à ce niveau. Mais les passants et les voisins qui éprouvent des difficultés pour entrer ou

sortir de leurs parcelles ont tiré une leçon et en interpellent les gouvernants. Il serait, selon eux, temps de curer ces caniveaux et conduites d'eau pendant que l'on est encore à la saison sèche. « Quelques gouttes d'eau qui sortent

d'une parcelle rendent la route impraticable jusqu'à ce niveau. Qu'en sera-t-il des pluies que l'on attend le mois prochain ? », s'est par ailleurs demandé un passant. L'opinion soutient, en effet, que l'autorité communale de la Gombe, voire urbaine, devrait s'atteler, pendant la saison sèche, au débouchage des différents caniveaux en vue d'éviter des débordements et inondations enregistrés lors des fortes pluies. « Ce que l'on vit ici signifie que les conduites d'évacuation d'eau sont presque bouchées. L'inaction de l'autorité exposera davantage cette population lors des pluies », a appuyé un habitant de ce quartier.

Il faut signaler que la situation que connaît ce quartier de la Gombe est la même pour tous les coins et recoins de la capitale congolaise. Ce qui signifie que cet appel lancé en direction des dirigeants de cette municipalité devrait être pris en compte par tous car, dit-on, il ne faut pas se frotter les mains lorsque la case du voisin brûle. Une action en amont éviterait à la ville province de Kinshasa les différentes crues et inondations chaque fois décriées.

Lucien Dianzenza

ALLAITEMENT MATERNEL

37% seulement d'enfants congolais sont allaités au sein jusqu'à six mois

Pour la 21^e semaine mondiale de l'allaitement maternel cette année, le thème choisi est « Soutenir l'allaitement aux côtés des mères ».

Le thème, selon le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi qui s'est adressé à la Nation à l'occasion de cette semaine met en place deux groupes d'acteurs. « D'une part, il s'agit de nous tous qui constituons l'environnement autour des mères, c'est-à-dire le gouvernement, les partenaires, la société civile et les communautés locales et d'autre part les mères », fait-il savoir tout en demandant à la communauté de soutenir les mères à bien pratiquer l'allaitement maternel. Bien qu'on ait organisé des campagnes de sensibilisation à travers le pays appelant les mères à allaiter exclusivement les enfants au sein pendant les six premiers mois, en RDC seulement 37% d'enfants reçoivent exclusivement le lait maternel de 0 à 6 mois.

Le lait maternel est un élément nutritif très important pour le développement de l'enfant. Grâce à son effet protecteur, il réduit le taux de la mortalité. Il est aujourd'hui prouvé qu'avec

une couverture de 90% d'allaitement maternel exclusif, la communauté réduit de 13% la mortalité infantile. Ce taux peut aller jusqu'à 50% pour la mortalité due à certaines maladies comme la diarrhée.

C'est pourquoi le Dr Félix Kabange Numbi invite tout le monde à soutenir la promotion de l'allaitement parce qu'il s'agit d'une affaire de tous. Les communautés, la société civile et les confessions religieuses, insiste-t-il, sont appelées, à soutenir l'allaitement par la sensibilisation des mères et par la création des réseaux de soutien à l'allaitement maternel. S'agissant des entreprises œuvrant en RDC, le ministre de la Santé publique les invite à favoriser ou à créer des espaces conviviaux ou des crèches, pour permettre aux mères travailleuses d'allaiter leurs enfants en milieu du travail. Pour leur part, les acteurs humanitaires sont appelés à respecter et soutenir le droit des enfants au lait maternel, même en situation d'urgence. Aux hommes et pères de famille, le Dr Félix Kabange Numbi leur demande de soutenir par tous les moyens les mères et épouses dans la pratique correcte de l'allaitement maternel.

Des actions essentielles pour accélérer la pratique de l'allaitement maternel

Au niveau du ministère de la Santé publique, des actions sont envisagées pour accélérer la pratique correcte de l'allaitement maternel. À ce sujet, le Dr Félix Kabange Numbi de dire: « Mon ministère s'attelle à mener deux actions essentielles au courant de cette année 2013. Il s'agit de l'élaboration des directives appropriées, à l'intention des zones de santé pour activer l'initiative des hôpitaux amis des bébés ». Il s'agit de rendre les zones de santé capables de promouvoir l'allaitement maternel à travers l'initiative des hôpitaux amis des bébés au sein de toutes les structures sanitaires des zones de santé et dans les communautés de base, par des relais communautaires.

La deuxième action concerne le renforcement de la collaboration intersectorielle dans la mise en œuvre du code de « commercialisation des substituts du lait maternel », pour éviter des abus qui entravent auprès des mères la pratique correcte de l'allaitement maternel exclusif jusqu'à six mois.

Aline Nzuzi

FOOTBALL-TRANSFERT

Patou Kabangu officiellement présenté à Al Ahli Doha

Né le 31 décembre 1985 à Mbuji-Mayi au Kasaï orientale, le milieu excentré international de la RDC s'est dit satisfait d'avoir signé au Qatar et il compte donner le meilleur de lui-même pour amener le club à atteindre son objectif de revenir au firmament du football qatari.



Patou Kabangu au milieu

Le directeur sportif d'Al Ahli Doha, Abdullah Jassim, pense que la venue de Patou Kabangu figurait dans les plans d'essor du club, ajoutant que l'entraîneur d'Al Ahli compte sur l'ancien joueur de Mazembe de Lubumbashi pour former un duo d'attaque avec Alain Kaluyitukadioko, son ancien coéquipier chez les Corbeaux du Katanga qui revient d'un prêt d'une saison à Al Kharitiyath lorsqu'Al Ahli avait été relégué en D2 la saison passée avant de revenir dans l'élite du football qatari pour cette saison.

Rappelons que le départ de Kabangu n'a visiblement pas été apprécié du côté de Mazembe. Le 21 juillet, le manager du club, Frédéric Kitengie déplorait que Patou Kabangu se soit rendu au Qatar « sans avoir obtenu l'autorisation » selon ses propres termes, stigmatisant aussi Deo Kanda qui a signé à Raja de Casablanca. « Je prends les Congolais à témoin. Ces joueurs ont été formés à Mazembe. Ils ne peuvent pas aller se présenter dans ces clubs pour dire qu'ils ne sont pas sous contrat avec nous. C'est regrettable. Ces clubs [qui les engagent] jettent l'argent par la fenêtre », déclarait-il. Ces deux joueurs avaient certainement du temps de jeu, ayant perdu leur statut de titulaires suite à la grande concurrence avec des Ghanéens, Maliens, Tanzaniens, Ougandais, Zambiens et d'autres Congolais. Aussi ont-ils pris l'option de changer d'air.

Revenu à Mazembe au terme d'un prêt non prolongé à Anderlecht au premier semestre de l'année 2012, Patou Kanangu (28 ans en décembre), alias Esai, l'homme aux crochets diaboliques, va donc relancer au Qatar. Outre son coéquipier Alain Kaluyitukadioko, il retrouve dans ce pays un autre Congolais, Yves Diba Ilunga, désormais sociétaire d'Al Sailiya.

Martin Enyimo

7^e TOURNOI JUSTICE LOISIR

Dix équipes retenues pour la compétition

Organisé par la Ligue sportive pour la protection et la promotion des droits de l'homme (Lisped), le tournoi de football va se dérouler du 24 au 12 août à Kinshasa sur le thème « Justice avec fair-play et un esprit sain ».

Le comité organisateur dirigé par Me Alain Makengo Kikandu, président du Lisped, a procédé le 2 août dans la salle des conférences de la Fédération congolaise de football association (Fécofa) au tirage au sort de dix équipes engagées dans cette édition 2013 du tournoi Justice Loisir.

Le FC Tolérance Zéro des inspecteurs judiciaires, vainqueur de la 4^e édition du tournoi en 2010 et de la 6^e édition en 2012, est à la tête du groupe A où l'on retrouve également le FC Dura Lex Sed Lex du Barreau de Kinshasa/Matete), FC Mandat d'Arrêt Provisoire des magistrats de Kinshasa/Gombe (MAP), Dura Lex Sed Lex des magistrats et juges de Kinshasa/Gombe et enfin le FC Appel de la Cause des greffiers. Finaliste malheureuse battue aux tirs au but en 2012, l'AS Balance du Barreau de Kinshasa/Gombe a été choisie tête de la poule B. Les



FC Tolérance Zéro, vainqueur de l'édition 2012 du Tournoi Justice Loisir

autres équipes du groupe B sont le FC Ordonnance de détention préventive des magistrats de Kinshasa/Ndjili (ODP), Tout-puissant Procès équitable du Barreau de Mbandaka en province de l'Équateur, l'équipe d'In Dube Pro Reo (le doute profite à l'accusé)

du Barreau de Bandundu et enfin l'équipe du Barreau de Matadi.

Le coup d'envoi du tournoi est donc prévu le 24 août avec à l'affiche la rencontre entre le tenant du titre Tolérance Zéro et la formation de Dura Lex Sed Lex du Barreau de Kinshasa/Matete au

stade Tata Raphaël. Pour cette rencontre d'ouverture du tournoi, indiquent les organisateurs, l'accès au stade sera payant.

À la fin de la cérémonie du tirage au sort, Me Alain Makengo a souligné, à l'intention de la presse, le caractère spécial de cette 7^e édi-

tion du tournoi Justice Loisir. « La particularité de cette édition 2013 du tournoi transparaît d'abord par rapport au lieu où a lieu le tirage au sort, le siège de la Fécofa. Et ensuite, le tournoi s'est enrichi de la participation d'autres équipes corporatives d'autres villes du pays, notamment des barreaux de Bandundu, de Mbandaka et de Matadi ». Me Alain Makengo a tenu à sensibiliser les équipes sur la qualité des joueurs. Chaque équipe, a-t-il précisé au regard du règlement du tournoi, peut avoir pas plus de quatre joueurs provenant des milieux de la corporation. Ceci, afin d'éviter des pieds noirs (des joueurs souvent actifs qui ne sont pas du milieu de la Justice) qui cautionnent la déliquescence du sport loisir.

Initiateur du tournoi Justice Loisir, Alain Makengo -qui a lieu depuis sept ans pendant les vacances judiciaires- a enfin lancé un appel vibrant aux sponsors pour contribuer au développement du sport à travers les loisirs qui se pratique jusqu'à 70 ans.

Martin Enyimo

GROUPE ADORONS L'ÉTERNEL

Alain Moloto tire sa révérence

Une grande perte pour le Groupe Adorons l'Éternel qui, en l'espace de quelques semaines, vient de perdre trois de ses membres les plus actifs.

Responsable du Groupe Adorons l'Éternel (Gael), ce chantre de l'Éternel a rendu l'âme le soir du 2 août à la clinique Nganda laissant éplorés derrière lui les membres de sa famille biologique et tous ceux qui se reconnaissaient dans ses cantiques. Après avoir lutté contre une maladie qui l'a tué à petit feu au point de le dégrader physiquement, Alain Moloto a finalement succombé, après avoir dignement servi l'Éternel à travers une carrière musicale courte mais riche en enseignements.

De lui, on retiendra surtout son engagement spirituel sans relâche et son besoin sans cesse renouvelé de développer une intimité avec le Christ. Il meurt sans avoir réalisé son rêve, celui de porter l'adoration au sommet de la RDC afin que tous les Congolais soient unis pour célébrer la gloire de Jésus. « L'heure est venue. Demain, toutes les mères percevront un salaire maternel, chaque famille modeste aura droit à un logement social, les fonctionnaires seront mieux rémunérés et réhabilités car ils incarnent le service public, une mission noble (...) », martelait-il devant des foules qui s'amassaient sous ses pieds lors des campagnes d'évangélisation qu'il avait organisées dans la foulée des élections de 2011. Une action mal interprétée dans certains milieux qui y ont vu une incursion du chantre dans l'arène politique. Avec la même ferveur, Alain Moloto a eu aussi à crever l'écran en boostant l'audimat de certaines chaînes de télévision à travers une série d'émissions à caractère religieux où, en bon pédagogue, il tentait d'aiguiller la fibre spirituelle de ses compatriotes. Une grande perte pour le Groupe « Adorons l'Éternel » qui, en l'espace de quelques semaines, vient de perdre trois de ses membres les plus actifs. Né à Kisangani le 27 juillet 1961, fils de Moloto Évariste (militaire) et de Bikoka Régine, le frère Alain Moloto était troisième d'une famille de quinze enfants. Il était marié à Christine Tshiabu avec laquelle il a eu quatre enfants au terme de treize années d'une vie conjugale plutôt comblée. Que la terre de nos ancêtres lui soit douce et légère.

Alain Diasso

FESPAM

Quand l'évènement s'invite à Kinshasa !

Pour la première fois, le ministère de la Jeunesse, sport, culture et art a offert une tribune aux experts présents dans la plus forte délégation de la RDC de l'histoire du Festival panafricain de la musique (Fespam) pour qu'ils fassent le bilan de leur participation, au cours d'une sobre cérémonie de restitution organisée le 1^{er} août au stade des Martyrs de la révolution.

En dehors des membres de son cabinet, le ministre de la Jeunesse, sport, culture et art, Banza Mukalay Sungu, était accompagné d'un nombre important d'artistes, notamment Lutumba Simaro, Jeannot Bombenga, Mbilia Bel, Tshala Muana, Felix Wazekwa, Sarah Kalume, Verkis Kamuangana et Suzy Kaseya, lors du Fespam qui a eu lieu, il faut le rappeler, du 13 au 20 juillet à Brazzaville, capitale de la République du Congo. Ces artistes ont été mobilisés en prévision de la cérémonie de décoration de la grande distinction de médaille d'Or de l'artiste Tabu Ley par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso. Il y a eu aussi les artistes invités par les organisateurs du Fespam dont Werrason, Fally Ipupa, J B Mpiana, Nyoka Longo ainsi que MJ30.

La question relative à la participation des experts de RDC a fait l'objet d'un autre moment fort de la cérémonie. Dans une salle remplie comme un œuf, le directeur de cabinet et chercheur récompensé d'ailleurs du Prix Francis Bebey lors du Fespam, le Pr Manda Tchewba, a dressé un bilan positif de la participation des sept experts de la RDC au

symposium international organisé du 15 au 18 juillet au Palais des congrès. Il est revenu sur les origines du Fespam, projet lancé dans les années 1996, au moment où Kinshasa était encore dans la fièvre de la troisième édition du Ngwomo Africa. Initié par l'Union africaine, le Fespam a reçu la lourde mission de promouvoir les musiques africaines et traditionnelles mais au-delà, il y avait aussi la diaspora africaine. « Il s'agissait d'un lieu et d'un moyen de consolider l'unité africaine en valorisant un patrimoine commun : la musique », a-t-il expliqué.

Dans le même élan, le Pr Yoka a éclairé l'opinion rd-congolaise sur sa participation à lui et les autres experts au Symposium international. « C'était un moment de retrouvailles de la plupart des têtes couronnées dans le domaine de la musicologie, la critique d'art, la formation et production musicale. Il y a aussi beaucoup d'artistes qui ont assisté à ces travaux pour donner leur point de vue en tant que praticien de terrain ». Chaque expert présent dans la salle a fait une synthèse de son exposé. Madimba Kadima-Nzuzi,

Augustin Midale et Léon Tsumbu se sont efforcés de revenir sur les axes importants de leurs interventions et les recommandations indispensables pour faire des musiques africaines un vecteur d'authenticité et un facteur d'émergence, comme l'a indiqué le thème de la neuvième édition. La délégation rd-congolaise a proposé d'inscrire la rumba congolaise au patrimoine mondial de l'Unesco. « Cette rumba est notre seconde nature, notre manière d'exister et de résister. C'est une manière de resituer à la rumba la place qui lui revient comme expression de notre joie publique, comme lieu de rencontre avec l'autre », a insisté le Pr Yoka. Beaucoup parmi les experts ont planché sur un thème central axé sur la rumba lors de la dixième édition du Fespam. Pour Banza Mukalay Sungu, ministre de la Culture, il était impérieux de donner la parole aux experts. Se voulant pragmatique, le ministre a réaffirmé la nécessité de rendre compte afin que chaque Congolais apprécie à sa juste valeur le travail important abattu durant sept jours sur l'autre rive.

Laurent Essolomwa

ARTS PLASTIQUES

Didier Musa évoque les aléas du métier

L'artiste plasticien Didier Musa fabrique des portraits, des masques, des coffres à base de bois dur et de cuivre et des statues d'animaux (éléphant, phacochère, zèbre) sous diverses formes.

Ses œuvres d'art sont exposées et vendues au croisement des avenues Maya-Maya et Mbochi au niveau du contre-rail, dans le troisième arrondissement de Brazzaville, Poto-Poto. Ce lieu a été transformé en marché d'art : « La plupart des Congolais et beaucoup d'étrangers connaissent bien cet endroit. Nous sommes là malgré l'interdiction du gouvernement de la République, car nous n'avons nulle part où aller », a déclaré l'artiste.

Exposé sous les intempéries, le plasticien regrette les mauvaises conditions dans lesquelles les artistes travaillent, exposent et vendent leurs œuvres. Il se plaint éga-



Didier Musa devant ses œuvres

lement du fait que les artistes plasticiens sont peu considérés. Par ailleurs, il encourage l'initiative prise par le gouvernement de la République, par l'entremise de la ministre des

PME, Adelaïde Moungany, qui a pensé à eux en leur construisant le village artisanal. Celui-ci est en voie de finition. Travaillant avec divers instruments sur divers maté-

riaux pour donner une forme idéale à ses œuvres, l'artiste accuse quand même quelques difficultés d'approvisionnement en matières premières. Frappé par la loi

qui interdit d'abattre sauvagement les arbres dans les forêts, Didier Musa a recours aux arbres abattus par des particuliers pour dégager leurs parcelles de terrain. L'autre difficulté rencontrée par l'artiste se trouve au niveau de l'aéroport : « Nous rencontrons beaucoup de difficultés, une œuvre vendue 25 000 FCFA est taxée à l'aéroport 30 000 FCFA. Du coup, les étrangers qui viennent acheter nos œuvres d'art hésitent. Les Congolais n'ont pas cette culture, mais ils s'adaptent et achètent moins. » Didier Musa a pris part à l'exposition du 23 juillet au Palais des congrès lors des travaux de la huitième Conférence des ministres africains de la Fonction publique. Actuellement, il se prépare pour une exposition qui se tiendra à Brazzaville au mois d'août. Didier Musa exerce ce métier depuis 2000.

Rosalie Bindika

PATRIMOINE

Le site royal de Mbé inscrit au processus

Décideurs, législateurs, acteurs de la société civile et membres du comité de pilotage œuvrant dans ce domaine se sont retrouvés, le 2 août à Brazzaville dans le cadre d'un atelier pour apporter leur contribution au classement du site royal de Mbé comme patrimoine mondial de l'Unesco.



Abdourahmane Diallo entouré de Nnomo Ela Suzanne Pulchérie et Jean Omer Ntadi

L'atelier met en exergue les questions de conservation et de protection ainsi que les mesures de sécurité qui doivent être prises. Pour Jean Omer Ntadi, directeur des monuments et sites historiques, l'aboutissement de ce projet nécessite un travail de documentation rigoureux pour convaincre les partenaires afin que ce site soit définitivement inscrit comme d'autres sites à travers le monde. Et, comme le souligne Nnomo Ela Suzanne Pulchérie, expert international, ce dossier a besoin d'un soutien national. Les institutions et les administrations doivent travailler en synergie avec le ministère de la Culture. « Imagi-

nez les retombées sur le tourisme, l'économie et du point de vue des emplois. Le comité de pilotage aura besoin de ressources humaines, matérielles et financières pour la réussite de ce projet tant sur le plan technique que sur le plan de la documentation », a-t-elle indiqué. D'après Abdourahmane Diallo, représentant de l'Unesco au Congo, « Les communautés de Mbé doivent se l'approprier, le défendre et le porter du début jusqu'à la fin. L'inscription en tant que telle n'est pas une fin en soi car il faut une équipe mobilisée pour valoriser ce site, le préserver et le partager avec la

communauté internationale afin qu'il ne soit pas muséifié, mais qu'il demeure vivant ». Le ministre de la Culture et des arts était représenté à cette cérémonie par Samuel Kidiba, directeur général du patrimoine et des archives. « Le processus de classement est une rude épreuve qui nécessite une mobilisation de ressources tous azimuts, pour l'élaboration d'un plan de gestion, pour la délimitation, la cartographie et la documentation », a-t-il déclaré à l'ouverture des travaux cet atelier, le deuxième, après celui tenu au mois d'octobre dernier.

Rosalie Bindika

COUPE DU CONGO DE FOOTBALL FÉMININ

Fleur du ciel lance un Sos à la Fécofoot

L'équipe accuse quelques problèmes qui l'empêchent de supporter le transport des joueuses de Pointe-Noire à Dolisie pour le match qui les opposera à FC Porto. D'où le cri de cœur de son président actif Symplique Ondongo, à l'instance dirigeante du football congolais.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des éliminatoires de la Coupe du Congo. Elle est prévue le 5 août dans la capitale de l'or vert. La Fédération congolaise de football a retenu les dates des 3 et 5 août pour faire jouer les éliminatoires de la coupe du Congo de football féminin. Six équipes dont trois de Brazzaville, deux de Pointe-Noire et une de Dolisie participeront à la compétition. La finale se jouera à Djambala dans le cadre des festivités marquant le cinquante-troisième anniversaire de l'indépendance du Congo.

La Coupe se jouera en deux phases. La première phase éliminatoire qui débute le 3 août à Brazzaville se jouera en aller simple entre AC Colombe et CESB au stade Alphonse-Massamba-Débat et le 5 août à Dolisie entre FC Porto et Fleur du ciel au stade Denis-Sassou-N'Gusso. Cependant, AC Léopards, champion de la dernière édition, et La Source, malheureux finaliste exempts de la première phase, interviendront directement au deuxième tour des demi-finales qui se joueront en aller-retour. La Source affrontera le vainqueur du match Colombe-CESB le 6 août à Brazzaville et AC Léopards recevra le vainqueur du match FC Porto-Fleur du ciel à Pointe-Noire le 8 août. Les demi-finales retour sont prévues respectivement le 10 et le 11 août. En effet, inquiets de la situation financière de leur équipe qui doit faire le déplacement de Pointe-Noire pour Dolisie, les dirigeants de Fleur du ciel ont lancé un SOS à l'endroit de la Fédération congolaise de football (Fécofoot) pour qu'elle supporte le transport des joueuses.

Selon eux, techniquement l'équipe est prête pour aller jouer ce match mais a des soucis financiers. « D'habitude quand les équipes se déplacent, la fédération supporte le transport, mais cette année elle a demandé aux équipes de supporter cette charge. Ce qui ne nous arrange pas. Fleur du ciel est une équipe que nous sommes en train de refaire, nous n'avons pas assez de moyens pour supporter toutes ces charges, notamment le déplacement, le logement, la restauration et l'hébergement. C'est pourquoi nous demandons l'aide de la fédération », a indiqué Simplicien Ondongo, qui a martelé que « l'urgence est là, nous devons nous retrouver avec tout le bureau exécutif pour décider. Nous n'avons plus assez de temps parce que le match se joue lundi. Il ne nous reste plus que deux jours. »

Charlem-Léa Legnoki

COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

Le stade de Djambala prêt pour abriter la finale

200 ouvriers congolais ont travaillé pendant seize mois. Aujourd'hui, cette infrastructure attend de s'ouvrir au public en accueillant le match final de la Coupe du Congo. Le constat fait par le ministre des Sports et de l'éducation physique, Léon Alfred Opimbat, est positif.

Le stade de Djambala regorge 7000 places assises. L'aire de jeu qui s'étend sur une longueur de 105m sur 68 équivaut à celle du stade Alphonse-Massamba-Débat. La pelouse naturelle est, quant à elle, entretenue par un système d'arrosage automatique qui tire sa source d'un bassin de 500m³. La surface de jeu, soulignons-le, est bordée d'une piste d'athlétisme dont la construction se poursuit. L'architecture de ce stade prévoit, par ailleurs, les mesures de sécurité d'autant plus que les issues de secours sont prévues en grand nombre.

Seulement, les techniciens du ministère des Sports et de l'éducation ont émis des observations afin que soient corrigées quelques erreurs constatées, notamment au niveau des buts. Le praticable du lancer de poids est par ailleurs concerné. D'autant plus que la matière avec laquelle elle est construite, capable de réduire la performance des athlètes, n'est pas adéquate.

« Notre objectif est de faire en sorte que toutes les infrastructures sportives, construites dans



le cadre de la municipalisation accélérée, soient homologuées. Elles doivent répondre aux normes internationales pour permettre à notre pays d'abriter les compétitions de rang mondial », a expliqué le ministre des Sports.

La descente du ministre des Sports a précédé la remise officielle de ce

stade qui fait partie des ouvrages ayant transfiguré Djambala, chef-lieu du département des Plateaux, qui abritera le 53^e anniversaire de l'indépendance du Congo. Les jeunes interrogés, à ce sujet, expliquent que ce stade incite à la pratique du sport au point d'envisager la création de plusieurs clubs pour ne pas laisser cette installation en

Le ministre des sports visitant le stade jachère. Ils ont par ailleurs promis remplir les 7000 places pour vivre la finale de la Coupe du Congo dont les équipes protagonistes ne sont pas encore connues.

Visite du gymnase d'Oyo

Après la visite d'inspection du stade de Djambala, Léon Alfred Opimbat et les techniciens de son

cabinet se sont envolés pour Oyo, dans le département de la Cuvette. Ici, la délégation a voulu s'imprégner de quelques travaux qui devraient être finalisés avant le coup d'envoi de la Coupe d'Afrique des Nations de handball. Les problèmes de branchement au réseau de la Société nationale d'électricité et ceux d'adduction d'eau ont été résolus. La table de statistique, les filets de récupération ainsi que les bancs de touche sont maintenant disponibles. Le deuxième terrain d'entraînement est déjà aménagé. Le podium de remise de médaille, par contre, est en cours de fabrication. L'installation du réseau Wifi dans la salle de compétition prendra fin sous peu. Le rapport de la mission d'inspection de la Confédération africaine de handball confirme que le gymnase d'Oyo répond aux normes internationales. Les membres de ladite mission ont suggéré que le ministère des Sports et de l'éducation physique mette tout en œuvre pour l'entretien et la maintenance de cet ouvrage qui est retenu pour abriter la compétition en version cadette et junior dames du 22 août au 9 septembre. En rappel, ce gymnase avait abrité la Coupe d'Afrique de tennis de table en juillet dernier. Un test qui a permis assurément de détecter les failles techniques et de logistique.

Rominique Nerplat Makaya

RÉFLEXION

Comment aider Kinshasa à ramener la paix dans l'Est de la RDC

Il était certain que tôt ou tard les troubles dont l'Est du Bassin du Congo est le théâtre finiraient par poser un problème mondial auquel la communauté internationale dans son ensemble se verrait obligée d'apporter des solutions. Ayant causé plus de dix millions de morts en deux décennies, jetant chaque année sur les routes des centaines de milliers de malheureux en proie aux pires violences, permettant à des milices sans foi ni loi de prospérer sur la misère humaine, enrichissant de façon continue des entreprises criminelles de l'hémisphère Nord, ces troubles sont enfin perçus pour ce qu'ils sont réellement : l'une des pires tragédies des temps modernes.

Disons, avant d'aller plus loin, que dans cette affaire la communauté internationale dans son ensemble et la communauté oc-

cidentale en particulier portent la plus lourde des responsabilités : la première n'a jamais pris, quoi qu'elle en dise, les mesures qui auraient permis de mettre un terme à ce drame récurrent, la Monusco ne cessant de se distinguer par son incapacité à combattre le mal; la deuxième a laissé ses « fonds vautours » et ses mafias commettre les pires exactions dans cette partie du monde afin d'exploiter les immenses richesses minières que recèle la région. Fermant les yeux sur les causes du drame, l'une comme l'autre portent d'ores et déjà la plus lourde des responsabilités au regard de l'Histoire.

Ceci étant dit, la question qui se pose aujourd'hui est de savoir comment il est possible d'aider les pays de la région à mettre fin, une fois pour toutes, à la tragédie. Il ne suffira pas, en effet,

d'envoyer dans le Kivu quelques « premières dames » s'enquérir du drame que vivent les femmes et les enfants, ni de déployer sur le terrain des forces internationales mieux équipées et mieux commandées pour résoudre le problème qui se pose dans l'Est du Bassin du Congo. Il faudra aussi et surtout donner aux autorités nationales et provinciales de la RDC les moyens humains, financiers, techniques qui leur font cruellement défaut dans le moment présent. En prenant soin d'éviter l'erreur monstrueuse commise jusqu'à présent qui consistait à parler plutôt qu'à agir, à discourir plutôt qu'à intervenir.

Ne nous faisons pas d'illusions : la paix ne reviendra pas dans les régions où elle a été détruite avec un cynisme confondant par l'Europe et les États-Unis si les Africains eux-mêmes ne se sai-

sissent pas du dossier. C'est ce qu'ont bien compris les présidents des deux Congo, Joseph Kabila et Denis Sassou N'Guesso, dont la solidarité affichée semble sur le point de débloquent une situation que l'on pensait dangereusement figée pour longtemps. Si, dans le moment crucial que nous vivons, l'un comme l'autre reçoivent l'appui des puissances qui ont provoqué, indirectement sans doute mais de façon très évidente, cette longue série de tragédies en laissant leurs ressortissants attiser les haines locales pour s'enrichir, le travail de fond qu'accomplissent les deux hommes d'État résoudra sans doute le problème.

Le reste ira de soi dès lors que ce sont des Africains et non des étrangers qui s'attacheront à ramener la paix là où elle est en péril.

Jean-Paul Pigasse